

CABIER
B

LE BUDGET 2003-2004

PERSPECTIVES

Appel à Hydro

Après la croissance économique plus vigoureuse que prévu en 2002, place aux dividendes d'Hydro-Québec. Respectant la thématique du déséquilibre fiscal, la ministre des Finances s'en est tenue à une image de marge de manœuvre restreinte, voire inexistante.

Jamais un budget n'aura autant montré l'absence de marge de manœuvre financière du Québec. On a jonglé avec tous les chiffres, tous les calculs ont été faits et refaits dans cet exercice pour que l'équilibre budgétaire soit maintenu. Même les nouvelles initiatives de un milliard en deux ans devront provenir d'éventuelles mesures de resserrement, d'une réallocation de 900 millions des dépenses des ministères restant à définir ou à déterminer. Pendant ce temps, on espère que les sociétés d'État, qui comptent désormais pour près de 10 % des revenus autonomes, sauront garder le cap. Et qu'Hydro-Québec pourra demeurer une vache à lait.



Gérard Bérubé

Pas d'allégement fiscal pour les contribuables, particuliers et entreprises, dans ce sixième budget équilibré. Tout au plus la ministre des Finances, Pauline Marois, se réjouit-elle de pouvoir renoncer à une hausse des impôts et des taxes. Pour les particuliers, la baisse des impôts, venant des budgets antérieurs, aura un impact de 3,8 milliards par année sur les revenus autonomes de 2003-04 et de 2004-05. Rien de plus!

Marge inexistante

L'inverse aurait été étonnant tellement la marge de manœuvre du gouvernement ressort comme étant inexistante. Pour l'exercice prenant fin le 31 mars prochain, Québec parvient à l'équilibre grâce à deux choses.

Pensons d'abord à la croissance économique au Québec, beaucoup plus vigoureuse que prévu en 2002, avec son PIB réel en hausse de 3,8 % et ses 118 000 emplois créés, du jamais vu depuis 1973. Cette activité soutenue, plus forte que l'augmentation de 1,7 % anticipée lors de l'énoncé budgétaire de mars 2002, a ajouté quelque 650 millions aux revenus autonomes en 2002-03.

Pensons ensuite à l'augmentation des contributions des sociétés d'État. On parle d'un écart de plus de 600 millions par rapport à la contribution estimée en mars 2002, l'essentiel provenant d'une hausse de 444 millions du bénéfice d'Hydro-Québec, lui-même issu de ventes accrues à l'exportation et de la faiblesse des taux d'intérêt. On y inscrit également des revenus additionnels de 680 millions provenant d'un jeu législatif adopté le 19 décembre dernier et retirant la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) — ainsi que le placement négatif sous-jacent — du périmètre comptable du gouvernement.

On prend cependant soin d'ajouter que ces contributions additionnelles ont été en partie effacées par une performance moindre d'autres sociétés d'État. On pointe ici en direction de la Société générale de financement et de la perte de 255 millions liée à ses placements, dont celui dans Magnolia. Pour 2003, Mme Marois table donc sur une hausse de 7,7 % de la contribution des sociétés d'État à partir d'un niveau déjà élevé.

Pour y parvenir, elle espère qu'il n'y aura pas d'autres mauvaises surprises à la SGF. Elle mise sur l'amélioration financière de l'ensemble des sociétés d'État, soit sur une stabilité dans le cas de Loto-Québec et de la SAQ ainsi que sur un apport additionnel de 45 millions — venant se greffer au saut de 444 millions inscrit en 2002 — d'Hydro-Québec.

C'est à ce jeu d'écritures que Québec doit son équilibre budgétaire cette année et en 2003-04. Et on croise les doigts. O Aïnsi, malgré la vigueur économique de 2002, l'impôt des particuliers n'a crû que de 1,8 % l'an dernier, pertes en capital oblige, peut-on penser. Or, pour 2003, on comptabilise une augmentation de 6 % des revenus provenant de l'impôt des particuliers, malgré un allégement fiscal de 3,8 milliards, malgré une croissance de l'emploi allant en déclinant, soit de 118 000 l'an dernier à 89 000 en 2003, et malgré une contraction boursière qui se poursuit après trois mois.

Du côté des entreprises, pas d'imitation du fédéral en éliminant la taxe sur le capital. Au contraire, Québec attend d'elles une augmentation de 5,6 % de l'impôt des sociétés, contre un recul de 8,6 % en 2002.

C'est donc espérer beaucoup tout en retenant des prévisions économiques à l'intérieur de paramètres conservateurs, selon le consensus du privé. Ce faisant, on retient une hausse de 3,5 % du PIB réel en 2003, de 3,2 % en 2004, avec 89 000 emplois devant être créés cette année et 63 000 l'an prochain.

En clair, on colle la progression des dépenses à la croissance attendue du PIB réel. On s'en remet aussi à une élasticité de 1,02 pour 1 pour appairer une hausse estimée de 5,4 % des revenus autonomes avec une progression similaire du PIB nominal cette année.

Tel est l'essentiel du jeu des équilibres auquel nous avons assisté hier. C'est tout dire de cette marge de manœuvre. Une absence de moyens qui explique pourquoi le Québec, après six budgets équilibrés, demeure la province la plus endettée (après Terre-Neuve), tant en pourcentage du PIB que par habitant.

Et qui vient étayer la thèse du déséquilibre fiscal avec Ottawa.

Québec fait un premier pas vers la conciliation travail-famille

Mais la semaine de quatre jours pour les parents de jeunes enfants garde l'allure d'un vœu pieux

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le gouvernement du Parti québécois a donné hier le coup d'envoi à son engagement visant à faciliter la conciliation travail-famille, mais ce qui devait en être le cœur, soit la semaine de quatre jours pour les parents de jeunes enfants, prend l'allure d'un vœu pieux pour l'instant.

Selon les prévisions budgétaires et les crédits déposés hier, Québec injectera 226 millions en trois ans, dont 50 millions pour l'implantation de mesures de conciliation travail-famille sous forme de projets-pilotes. Même si le premier ministre Bernard Landry a beaucoup insisté depuis un mois sur la conciliation travail-famille, qu'il a présentée comme un engagement central de l'action gouvernementale, il s'agit maintenant d'un défi «des prochaines années».

Un programme transitoire

Pour l'immédiat, les PME de 200 employés et moins pourront bénéficier d'un programme transitoire

qui permettra de financer les coûts d'élaboration et de diffusion d'un plan d'action pour le personnel. Les dix millions prévus pour l'année 2003-04 et les 20 millions pour chacune des deux années subséquentes ne compenseront en rien la rémunération et les avantages sociaux des employés concernés.

Ces projets-pilotes pourraient consister en la mise en place de la semaine de quatre jours, d'une troisième semaine de vacances, d'une flexibilité accrue dans les horaires de travail, de congés parentaux et même de garderies en entreprise. «Ce sont les premiers éléments d'une offensive plus globale que nous comptons mener au cours des prochaines années», a expliqué la ministre des Finances, de l'Économie et de la Recherche, Pauline Marois.

La proposition d'offrir la semaine de quatre jours sans réduire la protection sociale des employés sera précisée au cours des prochains mois. Si l'idée comporte des avantages selon le gouvernement, notamment ceux d'augmenter la productivité des employés et de diminuer leurs absences, elle ne doit pas reposer sur un modèle unique.

Avec un tel changement, le gouvernement évalue ses pertes de revenus à 11 millions et le coût pour les entreprises à 100 millions. Une famille sur six comptant des enfants de moins de 12 ans pourrait se prévaloir de cette formule à venir, estime le gouvernement.

De la même façon, Québec n'est pas prêt à aller de l'avant avec sa proposition d'ajouter une semaine de vacances. D'ailleurs, les documents budgétaires révèlent que le gouvernement évalue cette idée uniquement en fonction des jeunes parents, une nuance inédite jusque-là. Les modalités restent à être déterminées, de même que les coûts, dont on ignore qui les assumera.

Pour la députée de l'Action démocratique Marie Grégoire, «ce budget ne vient que confirmer que le gouvernement du Parti québécois, d'obsession en obsession, démontre qu'il est fort en discours mais faible en action».

Plus concrètement, Québec instaure un crédit

VOIR PAGE B 2: FAMILLE



La mesure vise à encourager les transports en commun et, ainsi, à lutter contre les émissions de gaz à effet de serre, dans le respect des objectifs du protocole de Kyoto, ainsi qu'à lutter contre l'étalement urbain.

Les laissez-passer de transports en commun seront déductibles

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le budget Marois reprend une revendication maintes fois répétée au fil des ans pour favoriser les transports en commun: la possibilité, pour les salariés, de déduire le coût de leurs laissez-passer mensuels dans le calcul de leur revenu.

La mesure vise à encourager les transports en commun et, ainsi, à lutter contre les émissions de gaz à effet de serre, dans le respect des objectifs du protocole de Kyoto, ainsi qu'à lutter contre l'étalement urbain.

Pour le travail

L'allégement fiscal ne concernera cependant que les salariés et s'appliquera à condition que le titre de transport ait été acquis pour se déplacer entre le domicile et le lieu de travail.

Pour bénéficier de la déduction d'impôt, le salarié utilisant les transports en commun n'aura pas à transmettre avec sa déclaration de revenus ses laissez-passer périmés. Il devra plutôt annexer à sa déclaration de revenus le formulaire requis, rempli par son employeur, indiquant notamment s'il a reçu un remboursement pour l'achat de son titre de transport.

Le contribuable devra cependant conserver les titres de transport pour lesquels il a demandé une déduction, comme pour toute autre pièce justificative, car des vérifications pourront être effectuées ultérieurement par le fisc.

Dans les cas où l'employeur dédommage l'employé pour ses frais de déplacement, la législation fiscale sera modifiée afin que le travailleur n'ait plus à inclure, dans le calcul de son revenu, la valeur de l'avantage reçu de l'employeur. À l'heure actuelle, un employé dans cette situation doit inclure la valeur de la compensation reçue de son employeur dans le calcul de son revenu.

Les titres de transport qui pourront être ainsi déduits devront être valides pour au moins un mois. Et

VOIR PAGE B 2: TRANSPORT

La PdA créera une maison de la danse

Le budget Marois prévoit 35 millions pour installer les Grands Ballets et des écoles de formation à la Place des Arts

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

La Place des Arts (PdA) de Montréal recevra 35 millions pour créer un centre de production et de création en danse, selon la plus généreuse des mesures culturelles contenues dans le nouveau budget Marois.

Le reste des investissements importants profite au Grand Théâtre de Québec (25 millions pour agrandir l'édifice et rénover les salles Octave-Crémazie et Louis-Frédette), au secteur du cinéma (20 millions; voir le texte en page B 10) et aux festivals (12 millions).

Pour sa part, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) reçoit cinq millions supplémentaires, ce qui déplaît beaucoup aux associations d'artistes, qui en réclamaient cinq fois plus.

Les Grands Ballets canadiens de Montréal et Les Ateliers de danse moderne de Montréal (LADMI) figurent parmi les institutions pressenties pour occuper cette grande maison de la danse, selon ce qu'a appris *Le Devoir* hier soir. Les deux organismes ont été contactés par le ministère de la Culture au cours des dernières semaines. LADMI, un centre de formation spécialisée en danse contemporaine, occupe des locaux inappropriés, rue Sainte-Catherine. Les Grands Ballets, une compagnie fondée dans les an-

nées 50, tient ses répétitions dans un ancien garage désuet de la rue Saint-Denis, qui sera bientôt rénové et agrandi au profit de l'École de danse supérieure du Québec.

La ministre Diane Lemieux répète depuis plusieurs mois que la danse a un sérieux besoin d'équipements. Le secteur a été négligé par les investissements immobiliers des gouvernements au cours des dernières décennies.

Le ministère refuse cependant de donner plus de détails sur ce projet. Le communiqué émis hier annonce tout simplement que «ce centre, qui pourrait accueillir [des] écoles de formation artistique, permettra au milieu de la danse d'évoluer dans de meilleures conditions». Le document ne donne aucune autre explication. En entrevue au *Devoir*, la ministre Diane Lemieux s'est contentée de répéter que 35 millions seraient investis à la Place des Arts.

Selon les informations recueillies hier, l'argent servira à construire un édifice neuf, vraisemblablement à l'est du site de la Place des Arts, et à transformer les équipements existants pour assurer le transfert de l'OSM au secteur de la danse. Le complexe culturel et administratif en développement à l'ouest de la PdA comprend une salle spécialement conçue pour l'Orchestre symphonique.

Le syndicat des techniciens de scène de la PdA n'était pas au courant du projet de centre de la danse. Un conflit de travail oppose ces deux parties depuis des années. La cause est devant la Cour suprême.

Déception

Par ailleurs, la décision d'injecter cinq millions supplémentaires au CALQ déçoit le Mouvement pour les arts et les lettres (MAL), un regroupement d'associations d'artistes professionnels créé pour faire passer le budget du Conseil à 90 millions. «C'est la conservation», dit Pierre MacDuff, président du Conseil du théâtre et porte-parole du MAL. Nous sommes très loin du compte. Le gouvernement ne fait jamais le choix de la création: soit il n'y a pas d'argent, soit il y en a pour tout le monde sauf pour nous.»

En fait, le budget du CALQ augmente de 12 millions puisqu'une hausse de sept millions était déjà prévue depuis deux ans. La base budgétaire du Conseil atteint maintenant 71,3 millions par rapport à 43,4 millions en 2000-01, «une augmentation de 64 % en trois ans», souligne la porte-parole de la ministre de la Culture.

Pierre MacDuff rappelle les conditions de vie

VOIR PAGE B 2: CULTURE

LE BUDGET 2003-2004



REUTERS

LES POINTS SAILLANTS

PRESSE CANADIENNE

Québec — Voici les points saillants du budget présenté hier par la vice-première ministre et ministre des Finances, Pauline Marois:

- 225 millions sur trois ans pour faciliter la conciliation famille-travail, dont un nouveau crédit d'impôt pour congé parental aux travailleurs autonomes;
- 270 millions pour améliorer l'accessibilité au logement;
- une déduction fiscale du coût de la carte mensuelle de transport en commun pour les travailleurs;
- 27 millions pour faciliter le maintien ou le retour des jeunes en région;
- les nouvelles initiatives de 400 millions pour 2003-2004 seront financées par des resserments dans les dépenses des différents ministères;
- la croissance des dépenses pour 2003-2004 atteindra 3,7 % en excluant le relèvement du budget de la santé à la suite de l'annonce de février du gouvernement fédéral, et 5,7 % dans l'ensemble;
- l'équilibre budgétaire est maintenu pour une sixième année consécutive;
- le budget ne prévoit aucune augmentation ou diminution de taxe ou d'impôt.

FAMILLE

SUITE DE LA PAGE B 1

d'impôt pour congé parental pour les travailleurs autonomes. Actuellement, les travailleurs autonomes n'ont accès ni au congé de maternité, ni au congé parental, ni au congé pour adoption, prévus par le régime fédéral d'assurance-emploi.

En vigueur à compter de l'année d'imposition 2003, ce crédit d'impôt d'un maximum de 5070 \$ équivalra à 13 % du revenu net d'un travailleur autonome, soit 55 % du revenu net pour 12 semaines. Un total de 5000 travailleurs sont visés par cette mesure qui coûtera 21 millions jusqu'en 2005-06.

Le gouvernement innove également du côté des familles pour encourager la cohabitation avec les parents âgés. Une subvention sera accordée au propriétaire qui fera des travaux d'aménagement, par exemple l'adaptation d'un escalier ou l'agrandissement de la maison, afin d'héberger des parents âgés. Cette subvention, administrée par la Société d'habitation du Québec, sera égale à 50 % des travaux d'aménagement jusqu'à concurrence de 5000 \$. Il s'agit d'un investissement de cinq millions en trois ans.

Aussi, le crédit actuel pour l'hé-

bergement d'un parent est transformé en un crédit d'impôt remboursable pour aidants naturels. Son application est élargie et le montant accordé est augmenté de 50 \$, atteignant ainsi 600 \$. Le crédit d'impôt concerne dorénavant les parents en ligne directe mais aussi, entre autres, le conjoint d'une personne âgée de 70 ans ou plus ou d'au moins 60 ans si celle-ci est atteinte d'une déficience mentale ou physique grave et prolongée. Ce changement, qui touche 55 000 aidants naturels de plus, nécessite une injection de 34 millions supplémentaires.

Pour ce qui est du réseau de garderies à 5 \$ par jour, le gouvernement du Parti québécois annonce une enveloppe de 75 millions destinée à accroître de 38 000 le nombre de places disponibles. D'ici 2005, les centres à la petite enfance devraient pouvoir offrir 200 000 places à 5 \$ par jour. «Cela constitue une première façon de concilier les aspirations famille-travail. [...] Depuis que nous avons mis en place la politique familiale en 1997, le budget du ministère de la Famille, de l'Enfance et de la Famille a pratiquement doublé», a précisé le président du Conseil du trésor, Joseph Facal.

Force Jeunesse se réjouit

(Le Devoir) — Le crédit d'impôt qui permettra aux travailleurs autonomes de prendre 12 semaines de congé parental réjouit l'organisme Force Jeunesse, qui a fait de ce dossier son cheval de bataille. Ces travailleurs n'ont droit à aucune compensation lors de la naissance d'un enfant parce qu'ils ne cotisent pas au ré-

gime fédéral d'assurance-emploi. «C'est une reconnaissance du problème», souligne Étienne Tittley, de Force Jeunesse. «Ca ne règle pas la question des 4000 à 5000 personnes qui sont exclues du congé parental de l'assurance-emploi faute d'avoir travaillé assez d'heures, mais c'est une belle avancée.»

TRANSPORT

SUITE DE LA PAGE B 1

cela touchera tant le métro que l'autobus et le train de banlieue.

La déduction dans le calcul du revenu s'appliquera aux titres de transport acquis après le 28 février 2003. La non-imposition des avantages accordés par l'employeur pour ce type de transport s'appliquera également à compter du 28 février.

Ces allègements fiscaux favorisant les transports en commun coûteront au gouvernement sept millions de dollars pour l'exercice 2003-04, et 29 millions pour 2004-05.

Un potentiel de 260 000 salariés qui sont usagers des transports en commun pourra bénéficier de ces allègements, selon des estimations de fonctionnaires.

CULTURE

SUITE DE LA PAGE B 1

précaires des artistes et des travailleurs du secteur culturel. «Nous serons très présents pendant la campagne électorale, dit-il. Le Parti libéral du Québec dévoitait cette semaine sa plate-forme culturelle. Nous allons examiner très attentivement ce que les autres partis ont à offrir.»

Finalement, la ministre Pauline Marois annonce une nouvelle en-

veloppe de 12 millions pour venir en aide aux festivals. L'argent sera encore versé à la Société des événements majeurs du Québec, regroupant les grands festivals culturels et sportifs, qui sera désormais sous l'autorité du ministre responsable de la Jeunesse, du Tourisme, du Loisir et du Sport. Les subventions précédentes échappaient au périmètre comptable du gouvernement, ce qu'avait déploré le Vérificateur général.

Des millions pour aider à repeupler les régions

TOMMY CHOUNARD
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Le gouvernement Landry avait promis au Rendez-vous national des régions de l'automne dernier de lutter contre l'exode des jeunes en région et de favoriser le développement des entreprises régionales. La ministre des Finances, Pauline Marois, veut répondre aux attentes dans son budget déposé hier à l'Assemblée nationale, dans lequel elle crée des mesures fiscales incitatives pour encourager le repeuplement des régions.

Ces mesures, évaluées à neuf millions de dollars en 2003-04 mais qui atteindront 27 millions par année dès 2004-05, visent surtout les jeunes et les entreprises des régions-ressources éloignées, comme la Côte-Nord, la Gaspésie et l'Abitibi-Témiscamingue. Un crédit d'impôt remboursable pouvant atteindre 8000 \$ est offert

aux nouveaux diplômés des niveaux professionnel, collégial et universitaire qui décident d'entreprendre leur carrière dans une région-ressource éloignée. Les entreprises de ces régions, elles, se voient accorder un crédit d'impôt remboursable pour l'embauche de ces nouveaux diplômés.

Par ailleurs, les nouveaux diplômés qui demeurent dans les régions-ressources éloignées pour y travailler se voient accorder un accroissement du crédit d'impôt sur les intérêts à l'égard de leur prêt étudiant. Enfin, un autre crédit d'impôt est offert aux entreprises des régions-ressources éloignées qui décident d'offrir un stage en milieu de travail à des nouveaux diplômés. L'accès à la formation dans les régions éloignées sera aussi amélioré.

Du boulot

Pour retenir ou accueillir des jeunes en région, il faut du boulot. C'est pourquoi le budget Marois

veut aussi assurer la vitalité des entreprises régionales. Ainsi, la ministre injecte 17 millions de dollars cette année pour soutenir des projets issus des contrats ACCORD, conclus avec les régions pour doper leur développement et encourager les entreprises œuvrant dans des créneaux d'excellence d'une région, comme les ressources et les technologies marines en Gaspésie. Le gouvernement Landry reconduit aussi pour cinq ans les budgets des Centres locaux de développement et accorde un budget de 24 millions de dollars aux Conseils régionaux de développement. L'Association des régions du Québec s'est notamment réjouie de ces mesures.

Un soutien aux régions-ressources est aussi prévu dans le budget Marois. Un nouveau crédit d'impôt est créé pour faciliter la construction de chemins en milieu forestier. Cinq millions de dollars additionnels par année sont

consentis à la mise en valeur des forêts privées et cinq autres millions, pour soutenir le secteur des pêches et de l'aquaculture. L'industrie agricole et celle de la transformation alimentaire se voient accorder un soutien financier de 11,5 millions de dollars par année, contre 16 millions de dollars sur trois ans pour l'industrie serricole.

Pauline Marois souhaite aussi développer l'industrie touristique en région. Six millions de dollars sont ainsi débloqués pour exploiter davantage le potentiel du tourisme hivernal au Québec. Des investissements de 87 millions par la Société des établissements de plein air du Québec sont prévus pour la construction d'infrastructures touristiques sur l'île d'Anticosti dans le cadre de la mise en place d'un lien maritime Gaspésie-Anticosti-Côte-Nord et de nouveaux aménagements dans les parcs nationaux, les réserves fauniques et ses établissements touristiques.

PLQ et ADQ dénoncent le budget

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Libéraux et adé- quistes dénoncent le budget Marois qui ne répond pas, selon eux, aux besoins des Québécois.

«Le gouvernement refuse de réduire le fardeau fiscal des contribuables», a déploré le chef libéral Jean Charest. «C'est un repacking de vieilles mesures pour des fins électorales.»

De plus, M. Charest a soutenu que le gouvernement avait effectué pour trois milliards en annonces à caractère électoral depuis un mois.

Un éventuel gouvernement li-

béral se concentrera sur les priorités que le PLQ a déjà établies: la santé, l'éducation, et une façon différente de gérer l'État.

Pour sa part, le porte-parole libéral en santé, Jean-Marc Fournier, député de Châteauguay, a prétendu que le gouvernement investissait très peu de son propre argent en santé.

Selon le député Fournier, «les crédits Legault en santé sont en fait des crédits chrétiens»; la presque totalité des fonds supplémentaires proviennent des fonds transférés récemment par le gouvernement fédéral, a soutenu M. Fournier. Ce dernier évalue que l'effort réel supplémentaire du gouvernement

québécois en santé n'est que de 87 millions.

La dette

Quant au chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, il a surtout dénoncé le manque d'efforts du gouvernement pour réduire la dette à long terme.

Cette dette accumulée atteint 108 milliards et elle ne cesse d'augmenter. «Il n'y a rien pour le long terme. On ne pense pas en fonction de l'avenir», a dit M. Dumont.

Les intérêts annuels sur la dette accumulée atteignent 8,2 milliards. «Cela réduit la marge de manœuvre de l'État», a fait valoir le député de Rivière-du-Loup.

Comme les libéraux, M. Dumont a aussi accusé le gouvernement d'avoir distribué des «bonbons» électoraux au cours du dernier mois. «Les bonbons ont été distribués, et on ne brandit plus que le sac vide», a-t-il dit.

Enfin, le chef adéquist met en garde les fonctionnaires au sujet de ce qui s'est produit en 1981, dernière année où un gouvernement a produit un budget juste avant le déclenchement d'une élection.

On avait changé ce budget au retour des élections, et les fonctionnaires se sont vu retirer les augmentations de salaire qui avaient été consenties, a-t-il rappelé.

Logement: les subventions à la construction réjouissent les organismes communautaires

JOSÉE BOILEAU
LE DEVOIR

Depuis un an, le gouvernement avait jonglé avec l'idée de mesures fiscales pour accélérer la construction de logements locatifs, dont la pénurie est sans précédent au Québec. Il a finalement choisi de continuer à miser sur les subventions directes à la construction de logements tant publics que privés. Une décision qui réjouit les organismes communautaires du secteur mais que déplorent les constructeurs.

«À peu près toutes les mesures souhaitées par les groupes sont précisées dans le budget», souligne Pierre Goyer, du Réseau québécois des OSBL d'habitation. «On ne peut pas

ne pas être contents!», s'exclame de son côté Benoît Caron, de la Confédération québécoise des coopératives d'habitation.

Le gouvernement n'a en effet rien oublié: ni la construction de nouvelles unités, ni l'accélération de la construction des unités prévues l'an dernier, ni l'ajustement des coûts de réalisation de ces logements (jusque-là sous-évalués), ni même la mise en place d'un programme d'aide pour ceux qui ne trouvent pas à se loger — une aide qui ne se limiterait d'ailleurs pas au 1^{er} juillet. De plus, l'aide financière versée pour deux ans aux victimes du 1^{er} juillet 2001 sera prolongée.

«C'est ce qu'on revendiquait à grands cris», dit François Saillant,

du FRAPRU, à propos des mesures pour les sans-logis. Il s'agit maintenant que le conseil des ministres les adopte sans plus attendre, dès aujourd'hui si possible, afin que cette aide d'urgence ne dépende pas des élections, souligne M. Saillant.

Pierre Goyer regrette de son côté que le financement du soutien communautaire (les services d'aide aux personnes vivant dans les logements sociaux) n'ait pas été mentionné. Il doit toutefois faire l'objet d'une annonce la semaine prochaine. «On a un engagement verbal des ministres. Je veux les croire, mais j'aurais aimé que ce soit dans le texte du budget», note-t-il.

L'Association provinciale des

constructeurs d'habitation du Québec (APCHQ) juge pour sa part insuffisantes les mesures annoncées. Pourquoi, demande-t-elle, subventionner la construction de logements privés? Le programme, dit de logement abordable, existe depuis un an mais n'a encore donné aucune unité, et voilà qu'on en annonce 3000 de plus. Des mesures fiscales et un programme d'accès à la propriété pour la classe moyenne auraient été préférables, plaide l'APCHQ.

Le milieu social s'interroge aussi sur ces subventions au privé. Mais il en verserait simplement l'argent au logement public — ce qui permettrait l'ajout de 1200 unités qui, elles, seraient bel et bien faites, souligne le FRAPRU.

Les patrons restent tièdes

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Prudent. Correct. Bof. Les milieux patronaux ont accueilli le budget 2002 de Pauline Marois de façon plutôt tiède.

«C'est un budget sous le signe de la prudence, a indiqué le président du Conseil du patronat du Québec (CPQ), Gilles Taillon. On peut le qualifier de réaliste-optimiste. On constate heureusement qu'il n'y a pas beaucoup de bonbons électoraux.»

Cela dit, M. Taillon souligne que le budget renferme peu de mesures pour les entreprises québécoises. «Sauf du saupoudrage de subventions». Il se dit déçu que le gouvernement n'ait pas aboli la taxe sur le capital et du fait qu'il n'y ait aucune baisse d'impôt.

De son côté, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) a poussé un long soupir. «Les PME ont été responsables de 90 % des emplois créés au Québec en 2002», souligne son économiste principal, Pierre Emmanuel Paradis. Selon lui, la reconnaissance est venue en paroles, mais non en gestes pour les 200 000 PME québécoises. «On a pris les fruits de la croissance économique et on les a donnés à des programmes gouvernementaux.»

«Nous avions proposé que le seuil d'imposition soit ré-

duit pour les profits comme cela existe dans neuf autres provinces, poursuit M. Paradis. Cette mesure aurait signifié 200 millions d'entrées de mois pour le gouvernement, ce qui est faible. Mais ça aurait redynamisé le secteur qui stimule le plus le marché de l'emploi.»

Il ajoute qu'encourager les exportations constitue un pas en avant, mais les 60 millions sur trois ans qui y sont consacrés restent bien modestes. «Sur un budget total de 50 milliards, ce n'est pas très significatif.»

La CCMM est d'accord

Autre son de cloche à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM), où on salut cette nouvelle initiative. «On reconnaît enfin l'importance des exportations et c'est important quand on sait que 60 % du PIB du Québec et 70 % du PIB de la région de Montréal en dépendent», soutient le président permanent de la Chambre, Benoît Labonté.

La CCMM n'accorde cependant que la note de passage à Mme Marois. «Il n'y a rien sur le financement des villes et c'est grave, car elles ont besoin d'un financement récurrent pour assurer leur développement. En particulier, nous proposons deux solutions simples, soit le remboursement complet de la TVQ et que les paiements des en-lieu de taxes correspondent à 100 % des taxes locales sur la valeur foncière.»

Les syndicats saluent l'effort déployé

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

Bien dosé. Proche des préoccupations de la population. Innovateur. Encourageant. À l'unisson, les principales centrales syndicales ont tenu hier à saluer l'effort déployé par le gouvernement du Québec à travers son budget 2003-04 pour s'attaquer aux grandes priorités sociales du moment. Avec un bémol toutefois sur la timidité du gouvernement à financer correctement l'éradication de la pauvreté, tout comme sur les compressions à venir pour financer une poignée de mesures proposées par Québec.

«Nous attendions cela depuis des années», a commenté hier Monique Richard, présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ). «90 % des nouvelles dépenses annon-

cées vont être consacrées à la santé, à l'éducation et aux garderies. C'est très bien. Ce budget est porteur d'initiatives nouvelles, avec un défaut toutefois, le manque de moyens, mais aussi une qualité, celle d'innover.»

Même réaction enjouée à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), qui voit dans les mesures que le gouvernement du Québec s'approprie à prendre «de nouvelles initiatives qui ne peuvent que nous faire progresser socialement si le financement est au rendez-vous», a reconnu son secrétaire général, René Roy.

Santé, travail précaire, conciliation travail-famille, éducation: le budget Marois «est assez proche des préoccupations des Québécois», a pour sa part souligné Claudette Carbonneau, présidente de la CSN, qui y voit le geste d'un gouverne-

ment cohérent. Avec une bonne note sur le plan économique et la quête du plein emploi ou le soutien à la famille, mais aussi, selon elle, une déception en ce qui concerne la lutte contre la pauvreté. «En décembre dernier, nous avons voté une loi pour éliminer la pauvreté et l'exclusion sociale, dit-elle. Mais pour agir en ce sens, il faut de l'argent, et, sur ce point, le budget n'est pas à la hauteur de nos attentes.»

Les syndicats se préparent également à surveiller de près le gouvernement du Québec, qui a annoncé que plusieurs mesures devront s'autofinancer. Ceci signifie qu'elles devront se faire par le biais de restrictions budgétaires qui devront naturellement s'opérer dans plusieurs ministères. «Mais nous allons garder l'œil ouvert», a précisé M. Richard.

Un premier pas pour la santé

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

Bien servi par le budget Marois, le milieu de la santé s'est dit hier plutôt satisfait des nouveaux investissements annoncés dans le réseau tout comme dans l'accessibilité aux programmes de formation universitaire pour les infirmières et les pharmaciens.

«Le geste est significatif, a commenté hier Renald Dutil, président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ). Avec une croissance de 1,7 milliard de dollars du budget dédié à la santé, le gouvernement a décidé de faire un effort important pour s'attaquer enfin aux problèmes que nous rencontrons quotidiennement.»

Tout aussi encourageants sont, selon lui, les 556 millions qui en 2003-04 vont permettre de consolider un secteur crucial du réseau: les services de première ligne. «Mais il ne faut pas se leurrer. Ces nouveaux investissements demeurent toujours et encore insuffisants.»

Même son de cloche du côté de la Coalition des médecins pour la justice sociale qui, quelques heures après l'annonce du budget Marois, s'est réjouie de voir le gouvernement prendre le secteur de la santé à cœur. «C'est très encourageant, a commenté son coprésident, Paul Saba. Mais il ne faut pas s'arrêter là. La santé a besoin d'investissements à long terme pour un financement stable qui, en définitive, ne peut qu'apporter des gains à l'économie.»

Elle a aussi besoin de sang neuf, ce que les 225 millions de dollars prévus pour améliorer l'admission aux programmes universitaires des futurs infirmières et pharmaciens devraient être en mesure de stimuler, croient-ils.

• LE BUDGET 2003-2004 •

Les démunis sont les parents pauvres du budget

Cinquante millions sont octroyés à la lutte contre la pauvreté

TOMMY CHOUINARD
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Les démunis sont les parents pauvres du budget de la ministre des Finances, Pauline Marois, déposé à l'Assemblée nationale hier. Alors que le gouvernement Landry avait promis de faire de la lutte contre la pauvreté une «obsession», le budget Marois lui accorde une maigre somme de 50 millions de dollars pour l'année 2003-04. Notable consolation, 270 millions de dollars additionnels sont investis pour endiguer la crise du logement.

Une semaine après l'entrée en vigueur de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale et trois mois après l'adoption de celle-ci en grande pompe par l'Assemblée nationale, le budget Marois consent en tout 160 millions de dollars en trois ans à la Stratégie de lutte contre la pauvreté et ne présente aucun plan d'action. Le premier ministre Bernard Landry et la ministre de la Solidarité sociale Linda Goupil avaient pourtant garanti à maintes reprises, dès juin dernier, l'investissement de pas moins de 1,5 milliard de dollars en cinq ans dans cette stratégie, ce qui équivaut à 300 millions de dollars par année.

«Où est le 1,5 milliard sur cinq ans que le gouvernement avait promis aux démunis? Le constat qu'on fait, c'est que ce sont des miettes. On n'a pas une mise en

application sérieuse de la loi», a lancé Vivian Labrie, porte-parole du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, au Devoir. «Je suis amèrement déçu. Toutes les mesures qu'on espérait sont absentes de ce budget. Donc, pour moi, la loi adoptée en décembre, ce n'est qu'un répertoire de beaux grands principes», a quant à lui affirmé François Saillant, coordonnateur du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). Nicole Jetté, du Front commun des personnes assistées sociales du Québec, estime également que le budget est décevant. «Ce que le gouvernement dit aux gens, c'est: "Contentez-vous du rêve qu'il y a dans la loi." En 2003, on dit aux parents: "Continuez à avoir faim, continuez à vous appauvrir", a-t-elle affirmé au Devoir.

Cinquante millions de dollars sont prévus pour l'année 2003-04 afin de lutter contre la pauvreté. À compter du 1^{er} janvier 2004, les familles monoparentales prestataires de l'aide sociale ne verront plus leurs revenus de pension alimentaire pour un enfant de plus de quatre ans déduits de leur chèque d'aide sociale. Tous les ménages prestataires de l'aide sociale bénéficieront d'une exemption mensuelle de 100 \$ des revenus de pension alimentaire, peu importe l'âge des enfants à charge. Environ 12 000 familles bénéficieront de la mesure, qui devrait coûter 3,6 millions en 2003-04 et 14,4 millions en 2004-05.

Le programme Solidarité jeunesse est quant à lui

étendu aux jeunes de 21 à 24 ans et ne sera donc plus réservé à ceux de 18 à 20 ans. Dans le cadre de ce programme, les jeunes qui font une demande d'aide sociale se font proposer de prendre part à des activités de formation, de retourner aux études ou d'occuper un emploi grâce aux centres locaux d'emploi ou aux Carrefours Jeunesse-Emploi. Cette mesure est évaluée à 15 millions de dollars par an.

Le Fonds québécois d'initiatives sociales, créé à la suite de la mise en vigueur de la loi 112, disposera d'un budget de 66 millions en trois ans, dont 20 millions en 2003-04. On y transfère en fait le solde de l'actuel fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail, évalué à 25,6 millions. Ces millions, auxquels s'ajoutent 25 autres millions de dollars provenant de la Fondation Lucie et André Chagnon, serviront notamment à financer les interventions de prévention de la pauvreté dans les milieux défavorisés. Enfin, quelque dix millions de dollars de plus par année sont accordés à l'action communautaire autonome, c'est-à-dire aux groupes qui offrent des services de soutien aux plus démunis.

Crise du logement

Initiative plus positivement accueillie par les groupes sociaux, quelque 270 millions de dollars additionnels sont investis pour répondre à la crise du logement, ce qui devrait aider 53 914 ménages,

situés surtout là où la situation est la pire, comme à Québec, Montréal et Gatineau. La construction de 5000 nouveaux logements a été annoncée hier, au coût de 70 millions de dollars. Quelque 60 autres millions sont consentis à l'«accélération» de la construction des 13 000 logements déjà annoncés dans le budget de l'année dernière et des 2200 autres logements du Plan d'action habitation 1997-2002. En tout, 20 200 nouveaux logements seront construits en cinq ans. Sur ce nombre, seulement 5872 sont des logements sociaux, dont 762 seront disponibles dès cette année, alors que les groupes comme le FRAPRU réclament la construction de 8000 logements sociaux par année.

Diverses mesures se chiffrant à 24,3 millions font aussi partie de ce budget afin d'atténuer les effets immédiats de la crise du logement, particulièrement en offrant un soutien aux ménages touchés par la pénurie. 3704 ménages seront ainsi aidés, notamment par la réduction du supplément au loyer d'urgence pour les ménages en difficulté et par la création d'un nouveau programme d'aide aux ménages sans logis, d'une durée d'un an.

Enfin, 71 millions sont accordés au programme de rénovation de domiciles, qui touchera 17 000 ménages. Quelque 13 000 personnes âgées et handicapées verront leur logement adapté à leur condition, au coût de 46,8 millions.

Création d'un fonds de capital risque en biotechnologie

MARIO SIMARD
PRESSE CANADIENNE

Québec — La ministre des Finances, Pauline Marois, a ciblé l'industrie de la biotechnologie dans les mesures d'interventions économiques contenues dans le budget 2003-04, en annonçant la création d'un fonds de capital de risque d'au moins 300 millions.

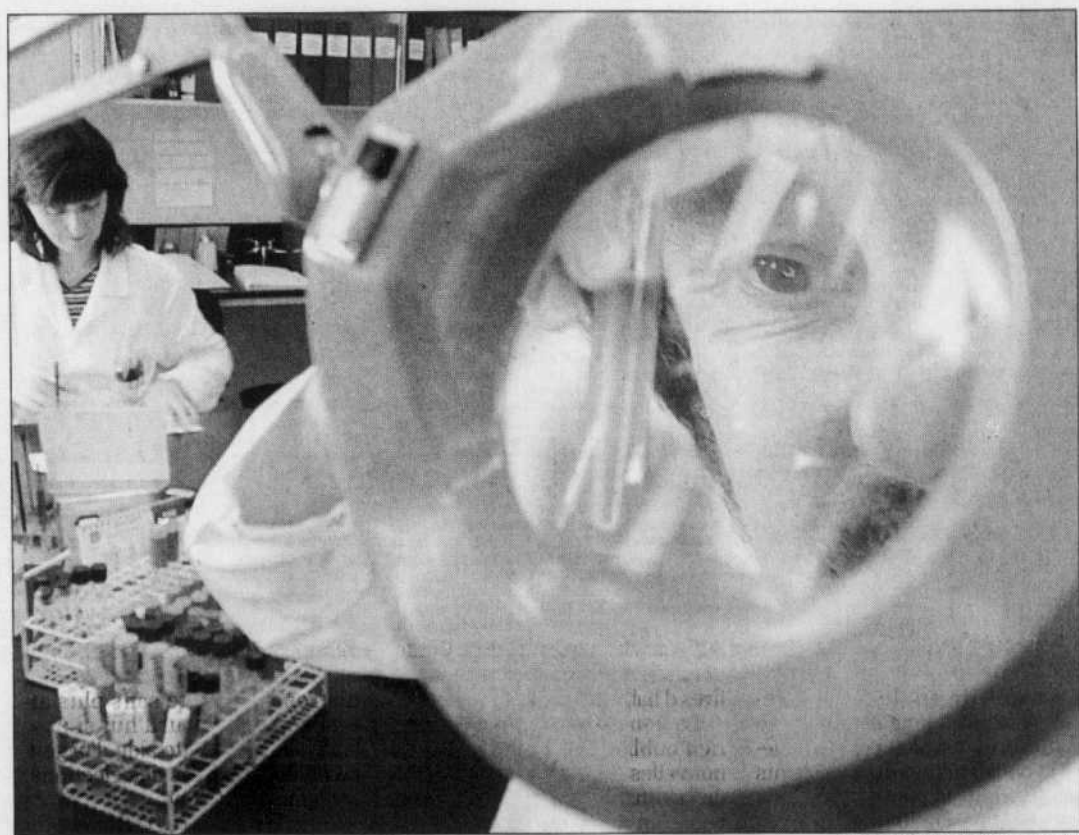
Ce fonds visera à assurer l'expansion des entreprises de biotechnologie déjà établies au Québec. Le gouvernement y investira 100 millions, alors que le Fonds de solidarité de la FTQ et la Société générale financement y souscriront chacun 50 millions. Le reste de l'argent devra être trouvé auprès d'investisseurs privés.

La société Innovatech du Grand Montréal se voit confier le mandat de mettre en œuvre ce fonds, qui prendra la forme d'une société en commandite.

Le président du Conseil du patronat du Québec, Gilles Taillon, a accueilli favorablement cette mesure, qui constitue la concrétisation d'un engagement pris par Mme Marois lors d'une rencontre avec des membres de l'industrie pharmaceutique à la fin du mois de janvier. M. Taillon a précisé que Desjardins figurait également au nombre des partenaires dans ce fonds, «mais il manque environ 100 millions, ce n'est pas ficelé encore».

«La raison pour laquelle le modèle d'une société en commandite a été retenu, c'est que les entreprises étrangères, surtout américaines, hésitent à investir dans des sociétés publiques en partenariat avec des fonds comme la FTQ. Elles préfèrent les sociétés privées», a-t-il ajouté.

Selon le président du CPQ, cette création d'un fonds de capital de risque, «surtout sous la forme de so-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Ce fonds visera à assurer l'expansion des entreprises de biotechnologie déjà établies au Québec.

ciété en commandite, répond véritablement aux besoins de l'industrie des biotechnologies. Il aurait toutefois souhaité qu'elle soit jumelée à des mesures «plus permanentes», tout particulièrement une baisse de la taxe sur le capital.

Taxe sur le capital

Dans son budget de l'automne 2001, Mme Marois s'était engagée à réduire de 50 % la taxe sur le capital d'ici 2007, afin de la ramener au même niveau que l'Ontario. Selon M. Taillon, cette mesure s'avèrera

insuffisante puisque l'Ontario s'apprête à réduire encore davantage sa taxe sur le capital.

M. Taillon avait recommandé à la ministre Marois d'annoncer une abolition de cette taxe en 2007 afin de donner au Québec un avantage concurrentiel sur son voisin ontarien dans la recherche d'investisseurs du secteur privé.

«Mme Marois avait semblé intéressée par cette proposition, mais nous constatons qu'il n'y a rien dans le budget», a dit M. Taillon. Pour éviter que cette me-

sure n'entraîne des coûts pour le gouvernement, nous lui proposons de réduire les subventions aux entreprises. Ils n'ont retenu ni le remède ni la solution.»

En conférence de presse, Mme Marois a dit qu'elle «maintenait le cap» dans le cas de la taxe sur le capital mais qu'elle entendait discuter avec les entreprises et les travailleurs, dans le cadre de la stratégie de plein emploi du gouvernement, afin de voir s'il y a lieu «de faire des choix différents pour la suite des choses».

6 % de plus pour l'éducation

Le milieu soupire

MARIE-ANDRÉE
CHOUINARD
LE DEVOIR

Devant une augmentation globale de 6 % du budget de l'éducation, le réseau soupire d'aise et accorde une bonne note au ministre de l'Éducation, Sylvain Simard. Les universités repartent toutefois un peu penaudes, elles qui avaient souhaité que ce budget consacre la promesse d'une deuxième phase de réinvestissement.

Une somme de 657 millions s'ajoute au budget de dépenses en éducation — pour une augmentation de 6 % des dépenses —, axée autour de nouveautés telles l'ajout de ressources aux bibliothèques scolaires, plusieurs nouvelles constructions pour les universités et des sommes accrues pour la formation professionnelle et technique.

«Une année extraordinaire en immobilisations», expliquait hier le ministre de l'Éducation, Sylvain Simard. De nouvelles constructions se profilent dans le paysage universitaire: 175 millions pour les facultés de médecine et de sciences infirmières afin de faire face à la hausse du nombre d'admissions, 50 millions pour l'UQAM et l'Université de Sherbrooke en nouveaux bâtiments et 30 millions pour des équipements de pointe dans les facultés de génie.

Se réjouissant de ces immobilisations, la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ), tout comme la Fédération étudiante universitaire du Québec, se désolent toutefois de ne pas retrouver dans ce budget la promesse d'une nouvelle phase de réinvestissement, ardemment espérée. «On a toujours su que la première année, ça ne serait pas le Pérou, mais on s'attendait à la reconnaissance qu'il fallait procéder encore», expliquait hier le président de la CREPUQ, Pierre Lucier. «Et là-dessus, on n'a rien entendu.»

Patience et longueur de temps... «Ce réinvestissement va venir», ré-

torque le ministre Simard. «Cette année, il nous fallait compléter les 80 millions liés aux contrats de performance, et l'an prochain, nous allons poursuivre. Nous ferons des annonces là-dessus le temps venu, mais je l'ai toujours dit: il y a quelques centaines de millions de plus en besoins universitaires à combler pour nous mettre au niveau des meilleures universités en Amérique.»

L'ajout de 6 % aux dépenses en éducation soulage toutefois une grande inquiétude du réseau: la couverture des coûts de système, qui s'élève à près de 400 millions de dollars pour le prochain exercice et correspondent à l'augmentation des salaires, des prix et des clientèles. «Nous sommes soulagés, c'est un bon point pour le budget Marois», explique André Caron, président de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ).

Comme Le Devoir l'avait récemment annoncé, les bibliothèques scolaires sortent gagnantes de ce budget, avec 70 millions en cinq ans pour de nouveaux manuels et ouvrages de référence, ainsi que 61 millions en deux ans pour l'achat d'ordinateurs, une annonce que salue la FCSQ.

Trois millions additionnels pour les centres de transfert des technologies réjouissent le président de la Fédération des cégeps, Gaëtan Boucher, qui se satisfait du budget Marois mais qui aurait toutefois souhaité voir la correction de sa base de financement, dont il évalue le retard à 50 millions. «C'est le seul bémol qu'on y voit, personne ne semble perdant dans ce budget en éducation», a-t-il affirmé.

Pour une «école plus vivante et mieux outillée», comme l'a rappelé hier la vice-première ministre Pauline Marois, une enveloppe de 42 millions de dollars, dont on ne connaît pas la ventilation précise, sera allouée à de «nouvelles priorités»: la formation professionnelle, les programmes de formation technique au collégial, l'accès à la formation dans les régions éloignées et la formation continue.

EN BREF

L'OPC déplore la timidité des mesures antipauvreté

(Le Devoir) — Le cinquième de la population du Québec la plus pauvre semble avoir été oublié par le budget 2003-04. C'est du moins ce qu'estime l'Union des consommateurs du Québec qui, tout en accueillant agréablement l'injection d'argent dans la santé et l'éducation, déplore «la timidité» de la médecine Marois pour venir en aide aux sala-

riés comme aux familles à faible revenu. «Il ne fait aucun doute, le budget familial des plus pauvres va rester pratiquement inchangé», a commenté hier Thérèse Richer, présidente de l'Union, qui s'interroge: «Alors que le budget affiche des revenus de 1,5 milliard en dividendes versés par Hydro-Québec et que cette dernière demande des hausses de tarif pour 2004, n'aurait-il pas été bienvenu d'aider les familles les plus pauvres à payer leur facture d'énergie?»

Sept mesures pour l'environnement

LOUIS-GILLES
FRANCŒUR
LE DEVOIR

Le budget contient sept mesures susceptibles d'améliorer l'environnement.

Le ministère des Richesses naturelles pourra compter sur une somme de 48 millions en 15 ans afin de juguler la pollution toxique qui émane de 16 sites miniers québécois.

D'autre part, Québec paiera 52 des 97 millions qu'exigera la restauration de la rivière Saint-Charles,

qui passe dans la ville de Québec. Des 97 millions du projet, 83 millions seront consacrés à des budgets d'assainissement et 13 millions à la végétalisation des rives.

Pour sa part, l'Agence de l'efficacité énergétique obtient 4,7 millions, ce qui est mieux que les coupresions appréhendées. Québec consacrera par ailleurs 10 millions pour récolter les biogaz de plusieurs sites d'enfouissement, ce qui évitera des rejets équivalant à 2,7 mégatonnes de CO₂. Enfin, le budget prévoit que les travailleurs pourront se faire rembourser le

prix de leurs déplacements en transports en commun, une mesure initiative qui coûtera à Québec 30 millions mais qui équivaut à deux mois de transports en commun gratuit pour les usagers.

Enfin, Québec se dit prêt à investir trois milliards avec Ottawa et les villes dans la restauration des infrastructures municipales (eau et égout notamment) ainsi que dans la gestion des bassins versants.

Finalement, le budget prévoit d'abolir les frais d'immatriculation annuels des voitures électriques.

Du côté de Greenpeace hier, si

on était satisfait de la plupart de ces mesures, on regrettait l'absence de financement pour un programme obligatoire d'inspection des véhicules automobiles et l'absence d'aide additionnelle au fonctionnement des transports en commun actuels, dont certains comme à Montréal vont se retrouver débordés par le prolongement du métro vers Laval, indiquait Steven Guilbeault. Ce dernier déplorait en outre qu'il n'y ait qu'une seule mesure budgétaire prévue pour la lutte aux changements climatiques.

Les entreprises devront se satisfaire d'une aide financière ciblée

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Les entreprises n'ont pas grand-chose à se mettre sous la dent dans ce budget 2003-04. Tout au plus auront-elles droit à quelques petites mesures apportant une aide financière ciblée. Avec, cette année, le développement coopératif et les entreprises d'économie sociale dans la mire.

Poursuivant la Stratégie québécoise pour améliorer la compétitivité des entreprises, lancée en septembre 2001, on prévoit débloquer des crédits additionnels de 8,7 millions en 2003-04 et de 25,1 millions l'exercice suivant afin de soutenir le démarrage d'entreprises et de soutenir l'aide à l'implantation de meilleures pratiques d'affaires. Afin d'inciter un plus grand nombre d'entre-

prises à se tourner vers les exportations, on prévoit constituer à cette fin une enveloppe de 60 millions d'ici 2005-06 et allouer des crédits additionnels de 9,6 millions cette année et de 23,8 millions en 2004-05.

Accès au financement

L'amélioration de l'accès au financement s'articule pour sa part sur ce programme de 100 millions dédié au fonds de roulement pour activités admissibles au programme Financement PME, administré par la Financière du Québec et mis en place l'an dernier. Disponible jusqu'au 31 mars 2003, le programme a été reconduit jusqu'au 31 mars 2004, une prolongation accompagnée d'une enveloppe additionnelle de 50 millions. De plus, les prêts et garanties de prêt octroyés par la

Financière pourront passer de 75 à 100 %.

Le programme FAIRE (Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi) est également la cible de quelques ajustements. Ainsi, l'investissement minimal d'un projet admissible passe de dix à cinq millions, et le nombre minimal d'emplois, de 100 à 50.

Place, enfin, aux coopératives avec l'annonce hier de la mise en œuvre de la Politique de développement des coopératives. L'enveloppe budgétaire prévue à cette fin est de 20 millions en trois ans avec, pour cible d'intervention, l'amélioration des outils de capitalisation et de financement ainsi que l'amélioration de l'offre-conseil.

Et petit accent sur les entreprises d'économie sociale avec le

lancement du Plan d'action pour le développement des entreprises d'économie sociale, doté d'une enveloppe de 20 millions en trois ans et devant stimuler, croit-on, des investissements de 50 millions et la consolidation de quelque 5000 emplois dans ce créneau. L'aide à ce type d'entreprise sera élargie pour toucher les infrastructures et l'équipement (enveloppe de 20 millions en trois ans), faciliter l'accès au financement, avec une réduction de 3,5 points de pourcentage du taux d'intérêt sur les prêts consentis par la Financière du Québec, et offrir un soutien aux personnes défavorisées allant vers les secteurs émergents (enveloppe de 7,5 millions en trois ans) avec, pour objectif, d'aider 150 entreprises cibles à accentuer leur développement.

NOVA Chemicals

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné que le conseil d'administration de NOVA Chemicals Corporation a déclaré le dividende trimestriel indiqué ci-après qui sera payable le 15 mai 2003 aux actionnaires inscrits à la date de clôture des registres à la fermeture des bureaux le 30 avril 2003.

ACTIONS ORDINAIRES

ACTIONS ORDINAIRES, dividende N° 36
Un dividende de 0,10 \$ par action sur les actions ordinaires en circulation.

S.J. Wright
Vice-président et
secrétaire

NOVA Chemicals Corporation
Calgary (Alberta)
4 mars 2003

NOVA Chemicals

AVIS D'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES

Avis est par les présentes donné que l'assemblée annuelle de NOVA Chemicals Corporation se tiendra à Calgary en Alberta le jeudi 15 mai 2003 à 10 h 30.

La fermeture des bureaux le 31 mars 2003 est choisie comme date de clôture des registres pour déterminer les porteurs d'actions ordinaires qui ont le droit de recevoir un avis de l'assemblée annuelle, d'y assister et d'y voter.

S.J. Wright
Vice-président et
secrétaire

NOVA Chemicals Corporation
Calgary (Alberta)
12 mars 2003

TORONTO

titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote. f= action ordinaire sans droit de vote ou droit de vote subalterne; p ou o= actions assujetties à des règlements spéciaux; actions privilégiées; r= actions privilégiées dont le dernier dividende n'a pas encore été versé; u= unité de capital-action; v= dividende variable; wt ou w= bon de description (warrant); z= lot brisé.

LES COTES

TORONTO

NEW YORK

X

Dow Jones

1290,73

7523,85

+13,06

-44,33

DOLLAR

OR

dollar canadien

à New York

7,94 ¢us

350,50 \$us

-0,31

-4,20

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Australie (dollar)

0,9446

Israël (shekel)

0,3113

Banque du Sud (rand)

0,4055

Jamaïque (dollar)

0,0296

Brésil (real)

0,47821

Japon (yen)

0,01260

Canada (dollar)

0,9295

Liban (livre)

0,00100

Chili (peso)

1,4812

Maroc (dirham)

0,1546

Colombie (peso)

0,2657

Mexique (peso)

0,1417

Costa Rica (colon)

0,000509

Nouvelle-Zélande (dollar)

0,8493

Cuba (peso)

0,001225

Pérou (sol)

0,4326

Dominicaine (peso)

0,030901

Philippines (peso)

0,0275

Euro (euro)

1,4719

Pologne (zloty)

0,3812

Ghana (cedi)

0,000608

Répub. dominicaine (peso)

0,0686

Hong Kong (dollar)

0,7643

Répub. tchèque (couronne)

0,0526

Indonésie (roupie)

0,000178

Royaume-Uni (livre)

2,3656

Italie (lire)

0,000178

Russie (rouble)

0,0479

Jamaïque (dollar)

0,0296

Singapour (dollar)

0,8640

Japon (yen)

0,0126

Suède (couronne)

0,1802

Liban (livre)

0,0010

Suisse (franc)

1,1367

Maroc (dirham)

0,1546

Taiwan (dollar)

0,0437

Mexique (peso)

0,1417

Thaïlande (baht)

0,0355

Nouvelle-Zélande (dollar)

0,8493

Tunisie (dinar)

1,1634

Pérou (sol)

0,4326

Ukraine (hryvna)

0,2814

Philippines (peso)

0,0275

Venezuela (bolivar)

0,00094

Pologne (zloty)

0,3812

Répub. dominicaine (peso)

0,0686

Répub. tchèque (couronne)

0,0526

Royaume-Uni (livre)

2,3656

Russie (rouble)

0,0479

Singapour (dollar)

0,8640

Suède (couronne)

0,1802

Suisse (franc)

1,1367

Taiwan (dollar)

0,0437

Thaïlande (baht)

0,0355

Tunisie (dinar)

1,1634

Ukraine (hryvna)

0,2814

Venezuela (bolivar)

0,00094

COUP D'ŒIL

TORONTO S&P TSX (X-SPIT TSE)

250 Jours

</

• CARRIÈRES ET PROFESSIONS •

Festival International de Nouvelle Danse

Le Festival international de nouvelle danse, un organisme voué au développement et à la diffusion de la nouvelle danse sur le plan national et international, est présentement à la recherche d'une personne efficace qui puisse participer au développement de l'organisme.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Sous la supervision du directeur:

- assurer la gestion financière et comptable;
- assurer la gestion des ressources humaines;
- élaborer les budgets et en assurer le contrôle;
- effectuer la tenue de livres;
- dresser les rapports financiers;
- être responsable des comptes payables et recevables;
- gérer la billetterie;
- être responsable des achats et de l'entretien du parc informatique;
- participer au comité de gestion;
- assurer l'entretien du bureau;
- rédiger divers contrats et ententes contractuelles.

QUALIFICATIONS:

- diplôme en gestion ou en comptabilité ou l'équivalent;
- minimum de cinq (5) années d'expérience;
- bilingue;
- bonne connaissance des logiciels Word, Excel, Simple Comptable, Filemaker;
- bonne connaissance informatique (systèmes PC et Macintosh);
- expérience du milieu culturel, un atout.

Lettre d'intention, c.v. et références demandés.

Poste permanent à temps plein. Entrée en fonction immédiate.

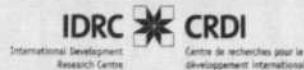
S.V.P. faire parvenir votre candidature par fax ou par la poste seulement avant le **20 mars 2003** à:

Festival International de nouvelle danse

4205, rue Saint-Denis, bureau 350, Montréal (Québec) H2J 2K9

Télécopieur : (514) 287-7146

Seuls les candidates et candidats retenus seront contactés.



COORDONNATEUR DE PROJET, FORUM DE LA GESTION DE LA DEMANDE EN EAU (FGDE) (H/F) Centre de recherches pour le développement international (CRDI), Le Caire (Égypte) (Réf: ROM-08)

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) est un des organismes chefs de file voués à la production et à l'application de nouveaux savoirs répondant aux défis du développement international. Le CRDI vient en aide à la recherche dans les pays en développement dans le but de contribuer à la solution des graves problèmes de l'heure et favoriser la création de réseaux internationaux en vue de l'application et de la mise en valeur des connaissances produites. Le CRDI est une société d'État ayant son siège à Ottawa et des bureaux régionaux en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Le Forum de la gestion de la demande en eau au Moyen-Orient et en Afrique du Nord appuie les projets et les activités visant la promotion de la gestion efficace de la demande en eau auprès d'un ensemble d'acteurs de la région. Sa mission consiste à faire avancer les pratiques en place au Moyen-Orient et en Afrique du Nord afin d'assurer des économies accrues en argent et en eau et de réduire le poids social et environnemental créé par le stress hydrique.

Le candidat retenu répond aux exigences suivantes:

- Le coordonnateur de projet doit faire office d'agent intellectuel et professionnel auprès du FGDE, promouvoir la vision, la mission et les objectifs du Forum au moyen d'activités multiples et mobiliser les ressources nécessaires au soutien de ces activités.
- Diplôme de maîtrise ou doctorat dans une discipline pertinente;
- Minimum de cinq ans d'expérience en gestion de l'eau et connaissance attestée de la GDE;
- Publication d'ouvrages ou de recherches d'ample retentissement;
- Expérience en gestion ou en administration attestée dans un contexte multidisciplinaire;
- Expérience des compagnies de financement et la mobilisation des ressources à l'échelle nationale, régionale et internationale;
- Capacité de démontrer ses aptitudes d'interaction avec les chercheurs, les stratèges politiques, les utilisateurs d'eau, les ONG et les bailleurs de fonds au niveau régional;
- Volonté de travailler dans la région et ailleurs;
- Excellente connaissance de l'anglais et du français; la connaissance de l'arabe serait un atout.

Le salaire est proportionnel aux qualifications attestées et à l'expérience. Le Centre offre un ensemble d'avantages sociaux attrayant et une aide à la réinstallation, le cas échéant.

Prière de faire parvenir son C.V. à **Concours ROM-08** au plus tard le **30 mars 2003**, par courrier électronique à **competitions@idrc.ca** ou par télécopieur au **(613) 238-7230**. Les demandes par voie postale sont envoyées à: **Ressources humaines, CRDI, B.P. 8500, Ottawa (Ontario), Canada K1G 3H9**.

Pour de plus amples renseignements sur le CRDI et les postes annoncés, consultez le site **http://www.idrc.ca/careers/**

Nous remercions pour leur intérêt toutes les personnes qui voudront poser leur candidature et communiquerons avec celles dont les qualifications et l'expérience correspondent le mieux aux exigences du poste.

LE CRDI APPLIQUE LES NORMES D'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI ET ENCOURAGE TOUS LES SUJETS QUALIFIÉS DE SEXE FÉMININ Y COMPRIS LES MEMBRES DES MINORITÉS VISIBLES ET DES PREMIÈRES NATIONS ET LES PERSONNES HANDICAPÉES À POSER LEUR CANDIDATURE.

Canada



Le département de Sociologie de l'Université Laurentienne sollicite des candidatures pour un poste de **PROFESSEUR MENANT À LA PERMANENCE** dans les domaines de criminologie, théorie et méthode

La personne retenue enseignera en français au premier et au deuxième cycles. Elle devra faire preuve de polyvalence: elle pourra donner des cours de base en criminologie aussi bien en théorie qu'en méthode. Elle aura en main un doctorat en sociologie – ou son équivalent – et présentera un bon dossier de recherche. Toutes les spécialisations seront prises en considération, mais le comité de sélection accordera une attention particulière aux candidats qui démontreront une expérience en recherche sociale appliquée.

La date d'entrée en fonction est le **1^{er} juillet 2003**.

Conformément à la politique du bilinguisme de l'Université, le bilinguisme passif (français/anglais) est une condition d'obtention de la permanence. L'Université Laurentienne adhère au principe de l'équité dans l'emploi et incite toutes les personnes qualifiées à poser leur candidature. Le poste sera comblé sous réserve de l'approbation budgétaire. Les candidatures doivent être accompagnées d'un curriculum vitae et du nom de trois personnes qui pourraient servir à titre de référence.

Le département acceptera les candidatures jusqu'au **15 mai 2003** à l'adresse suivante:

Dr Mercedes Steedman, directrice
Département de sociologie
Université Laurentienne
Chemin du Lac Ramsey
Sudbury (Ontario) P3E 2C6

PROFESSEUR SUPPLÉANT EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Le Département de relations industrielles de l'Université du Québec en Outaouais est à la recherche d'un (1) professeur suppléant à demi-temps dans le domaine de la gestion des ressources humaines.

Les candidats doivent être titulaires d'un doctorat en relations industrielles ou dans un domaine connexe. Les candidats qui ont complété ou sont en voie de compléter leur scolarité de doctorat et ceux qui détiennent un diplôme de maîtrise avec plusieurs années d'expérience professionnelle en gestion des ressources humaines pourront également être considérés. Les candidats doivent aussi démontrer des capacités à réaliser des recherches universitaires, des habiletés à transmettre leurs enseignements et des aptitudes à l'encadrement d'étudiants et être disposés à offrir des services à la collectivité. Ils doivent également faire preuve d'une bonne connaissance de la langue française orale et écrite.

Traitement: Selon les qualifications et l'expérience
Lieu de travail: Gatineau (secteur Hull)
Durée du contrat: 1^{er} mai 2003 au 31 juillet 2004

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, des attestations d'études pertinentes et des coordonnées de trois répondants, **avant 16h30 le 21 mars 2003, à l'attention de Monsieur Normand Laplante, directeur du Département de relations industrielles, Université du Québec en Outaouais, case postale 1250, succursale B, Hull (Québec) J8X 3X7.**

Courriel: normand.laplante@uqo.ca
Téléphone: (819) 773-1780
Télécopieur: (819) 773-1788

Note: Les dossiers de candidature ou les documents transmis par courrier électronique ou par télécopieur ne seront pas acceptés.

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. Il est également accessible aux femmes et aux hommes.

Le genre masculin est utilisé par souci d'allègement du texte. On doit l'interpréter dans son sens générique.

Université du Québec en Outaouais



Directrice générale ou directeur général 2^e concours

Contexte organisationnel

Établissement d'enseignement supérieur collégial qui dispense des services éducatifs à une population jeune et adulte, constitué de deux sites, à Saint-Jérôme et à Mont-Laurier, et assumant deux mandats de CCTT (Centre collégial de transfert de technologie) : le CDCQ (Centre de développement des composites du Québec) et l'ITAQ (Institut de transport avancé du Québec).

Institution soucieuse de la qualité du milieu de vie et préoccupée par l'engagement dans les études et l'encadrement des élèves, le Collège accueille 3 200 élèves au secteur régulier et bénéficie du soutien de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme, mise sur pied en 1994.

Partenaire important sur la scène régionale, nationale et internationale.

Clôture du concours

21 mars 2003, à 17 h

Expédiez votre curriculum vitae et votre texte par la poste à :

Monsieur Robert Dykes
Président du
Conseil d'administration
Cégep de Saint-Jérôme
Concours DG
Case postale 397
Saint-Jérôme (Qc) J7Z 5V2

Nature de l'emploi

Sous l'autorité du Conseil d'administration, la directrice générale ou le directeur général est responsable de l'administration courante du Cégep, de son fonctionnement, de son développement et de son rayonnement. Il a la responsabilité de la planification, de l'organisation, de la direction, du contrôle et de l'évaluation de l'ensemble des ressources, des politiques, des activités et des opérations reliées aux orientations et aux objectifs définis par le Conseil d'administration.

Formation et expérience

- Un diplôme universitaire de premier cycle, de préférence de deuxième cycle, dans un champ de spécialisation approprié.
- Au moins huit ans d'expérience dans un poste d'encadrement, dont au moins cinq ans dans un poste de direction.
- Avoir œuvré dans le milieu de l'éducation et, de préférence, avoir une expérience de gestion dans l'enseignement supérieur.

Texte à produire

Produire, avec votre curriculum vitae, un texte d'environ deux pages précisant votre vision de la gestion d'un établissement d'enseignement collégial.

Pour en savoir plus sur le profil de la candidate ou du candidat recherché-e, visitez notre site Internet, www.cstj.net à la rubrique : Le Collège / Offres d'emplois.



Université du Québec à Rimouski
www.uqar.qc.ca

Vice-recteur ou vice-rectrice à la formation et à la recherche

La personne acceptant le poste de vice-rectrice ou de vice-recteur à la formation et à la recherche de l'UQAR coordonne les activités de formation et de recherche et collabore à la définition des politiques générales et des orientations de développement de l'Université. Elle relève du recteur. Elle est, entre autres, responsable :

- de la direction des organismes d'enseignement et de recherche, des bureaux des doyens, du Bureau du registraire et des Services aux étudiants;
- de l'organisation et du développement de l'enseignement, de la recherche et des services aux étudiants;
- de l'organisation des nominations aux fonctions de direction d'enseignement et de recherche;
- de l'engagement et la promotion des membres du corps professoral.

Cette personne fait partie de droit de la Commission des études. Elle exerce les fonctions et les pouvoirs du recteur en cas d'absence de courte durée de ce dernier.

La durée d'un premier mandat est de cinq ans.

Exigences

La personne recherchée détient un doctorat depuis au moins cinq ans. Elle possède au moins dix ans d'expérience universitaire en enseignement et en recherche. Elle a également acquis au cours des dernières années une expérience en administration universitaire.

Le candidat ou la candidate doit avoir démontré au cours de sa carrière universitaire un fort leadership, un sens poussé de la communication, des habiletés d'animation et de travail en équipe.

La personne devra avoir également démontré un haut niveau d'érudition et manifester une grande ouverture par rapport aux différents champs disciplinaires. Elle doit posséder une bonne connaissance de la mission universitaire et de son expression en région.

Traitement

Le traitement est fixé selon la politique en vigueur dans l'établissement.

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae **avant 17 h le 21 mars 2003** à : Bureau du vice-recteur aux ressources informationnelles et secrétaire général, Université du Québec à Rimouski, 300, allée des Ursulines, Rimouski (Québec) G5L 3A1.



100% CANADIEN À titre de radiodiffuseur public du Canada, la Société Radio-Canada offre à tous les Canadiens des services de radiodiffusion qui reflètent et mettent en valeur le patrimoine, la culture et l'histoire diversifiées du pays.

Premier directeur – Développement et efficacité organisationnels

Nous sommes à la recherche d'un expert bilingue en développement organisationnel qui dirigera une équipe diversifiée de spécialistes en DO, apprentissage et perfectionnement. Vous collaborerez avec les dirigeants de la Société Radio-Canada et les membres de l'équipe à l'évaluation des enjeux et des pratiques en milieu de travail en vue de concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer des initiatives organisationnelles et d'apprentissage. Vous serez un leader et un expert-conseil clé pour la gestion de projets, la gestion du changement et l'amélioration des processus opérationnels au sein de l'organisation. Vous fournirez des conseils judicieux en matière de gestion du changement, de conception organisationnelle, de gestion du rendement, de relève, de développement organisationnel, de formation, de perfectionnement et de leadership.

Vous possédez une maîtrise en développement organisationnel ou dans un domaine connexe ainsi qu'une expérience pertinente en DO et en formation, en plus d'une expérience comme chef d'équipe et facilitateur de changements organisationnels. Vous possédez également une compétence reconnue pour créer des partenariats et des relations avec les clients au niveau de la haute direction des organisations. Cette compétence est assortie d'excellentes aptitudes pour la présentation, la communication, le développement organisationnel et la formation.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au **Service des ressources humaines, Société Radio-Canada, C.P. 3220, succursale C, Ottawa (Ontario) K1Y 1E4. Télécopieur : (613) 724-5101; courriel : resume@ottawa.cbc.ca**

Nous remercions tous les postulants de leur intérêt, mais ne communiquerons qu'avec ceux sélectionnés pour une entrevue. Radio-Canada s'engage à respecter le principe de l'équité en matière d'emploi et de représentation à l'antenne.



Villa Maria est un établissement privé, catholique, d'enseignement secondaire français et anglais pour jeunes filles, à la recherche d'un(e) **DIRECTEUR (TRICE) DES SERVICES ÉDUCATIFS**, secteur francophone.

DIRECTEUR (TRICE) DES SERVICES ÉDUCATIFS

RESPONSABILITÉS :

Sous l'autorité de la directrice générale, la personne recherchée assume :

- La responsabilité des services de l'enseignement : planification, organisation, direction, supervision et évaluation.
- La mise en œuvre de la réforme et le développement des programmes d'études en conformité avec les exigences du MEQ et le projet éducatif de l'établissement.
- L'organisation scolaire, la responsabilité de la sanction des études et de la réussite des élèves.
- La responsabilité des services aux élèves et de l'animation étudiante.

EXIGENCES :

- Détenir un diplôme de deuxième cycle ou avoir entamé un programme d'études universitaires de deuxième cycle comportant un minimum de trente (30) crédits en gestion, pertinent à l'emploi de cadre d'école.
- Posséder une autorisation permanente d'enseigner décernée par le ministère de l'Éducation.
- Avoir au moins dix années d'expérience dans le domaine de l'éducation, dont cinq dans un poste de cadre ou d'animation pédagogique.
- Démontrer des compétences de leadership pédagogique et de gestionnaire mobilisateur afin de pouvoir animer tous les programmes novateurs de formation à Villa Maria, école ciblée pour l'implantation de la réforme.
- Excellente maîtrise du français oral et écrit et aisance ou bonne maîtrise de l'anglais.
- Promouvoir les objectifs spécifiques à un établissement privé et catholique.

RÉMUNÉRATION : selon la politique salariale en vigueur à Villa Maria qui se veut compétitive avec la rémunération du secteur public.

Entrée en fonction : le **1^{er} août 2003** et quelques semaines de disponibilité avant.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir une lettre en faisant état de leurs réalisations, de leur intérêt et leur curriculum vitae **au plus tard le 15 mars 2003** à l'attention de :

Arlita Matte, C.N.D.
Présidente du comité de sélection
3450, rue Drummond, bureau 150
Montréal, QC H3G 1Y2



École de traduction et d'interprétation
Faculté des Arts

POSTE EN TRADUCTION ET EN TRADUCTOLOGIE

L'ETI sollicite des candidatures à un poste de professeur adjoint ou agrégé à temps plein menant à la permanence.

- 1. Domaine :** Traduction et traductologie. Un intérêt pour les applications informatiques à la traduction (ex. : localisation, aides à la traduction) sera un atout.
- 2. Tâches :** Enseignement aux trois cycles, en français et/ou en anglais, selon les besoins de l'ETI. Recherche. Responsabilités administratives.
- 3. Critères d'admissibilité :** Doctorat ou l'équivalent et publications. Excellente connaissance du français et de l'anglais. L'expérience de l'enseignement universitaire et la connaissance d'une troisième langue seront des atouts. Une expérience professionnelle est également souhaitable.
- 4. Salaire :** Selon la convention collective.

DATE DE CLÔTURE : 1^{er} mai 2003.

ENTRÉE EN FONCTION : 1^{er} juillet 2003.

Prière d'adresser la lettre de candidature, un curriculum vitae complet et à jour, un exemplaire des principales publications et le nom de trois répondants à :

Jean Delisle, Directeur
École de traduction et d'interprétation
Université d'Ottawa
70, av. Laurier est, bureau 401
Ottawa (Ontario) K1N 6N5

Toutes les personnes qualifiées sont encouragées à poser leur candidature. Toutefois, cette offre s'adresse de préférence aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. L'Université applique une politique d'équité en matière d'emploi et encourage fortement les hommes à présenter leur candidature.

ÉCONOMIE

Grâce à une forte croissance des ventes

Le bénéfice de la SAQ bondit

KARINE FORTIN
PRESSE CANADIENNE

Les Québécois boivent plus souvent qu'avant et des produits de meilleure qualité, révélait en juin dernier une étude d'Educ-alcool. Ce faisant, ils contribuent sans trop d'efforts à faire croître le chiffre d'affaires et les bénéfices de la Société des alcools (SAQ).

Hier, le grossiste et détaillant de produits alcoolisés a déclaré un bénéfice net consolidé de 237,6 millions pour le troisième trimestre 2002-2003, en hausse de 14,8 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Les ventes nettes ont quant à elle augmenté de 72,1 millions pour atteindre la somme farami-

neuse de 674,4 millions pour la période de trois mois terminée le 4 janvier 2003. La croissance a été importante tant dans le réseau des succursales que chez les grossistes épiciers.

A 573,9 millions, le chiffre d'affaires des établissements SAQ Sélection, SAQ Dépôt, SAQ Express, SAQ Classique et autres boutiques spécialisées demeure plus de cinq fois supérieur au total des ventes dans les magasins d'alimentation qui se sont chiffrés à 100,5 millions pour le trimestre.

«Nous sommes contents, parce que la SAQ va bien», a déclaré Louis Roquet, président et directeur général de la société d'Etat. Nous faisons plus d'argent cette année que l'an dernier, tout en améliorant le service à notre clien-

tèle et en augmentant la variété de nos produits.»

Des investissements profitables

Pour les prochains mois, la direction de la SAQ s'attend à tirer profit des énormes investissements consentis depuis quelques années. «Nous avons dépensé près de 100 millions cette année, dont 40 millions au dernier trimestre, pour améliorer nos succursales et construire un entrepôt à Montréal. Maintenant, nous nous attendons à ce que nos frais d'exploitation arrêtent d'augmenter plus rapidement que nos ventes.»

Déjà, la SAQ a réussi à accroître sa marge de bénéfice net sur les ventes nettes de 32,6 % au troisième trimestre de 2001 à 33,1 % en 2002-

03. «Il est toujours dangereux de se fier sur une période de trois mois. Mais nous nous attendons à dépasser nos objectifs de ventes et de profits pour l'exercice», a ajouté M. Roquet.

La nouvelle politique d'achat et de mise en marché dévoilée il y a deux semaines n'aura sans doute pas de conséquences sur les résultats de la SAQ en 2002-03. D'après le p.d.g., il faudra en effet plus d'un an avant que son implantation soit complétée.

Qu'à cela ne tienne, le successeur de Gaëtan Frigon entend faire de l'entreprise qu'il dirige un modèle de performance dans l'industrie de la vente de boissons alcoolisées, en s'inspirant non seulement de son vis-à-vis ontarien LCBO, mais de grands détaillants tels que Wal-Mart.

Avec une trousse diagnostique pour le VIH

URRMA à l'assaut des marchés

ÉRIC DESROSNIERS
LE DEVOIR

La société montréalaise URRMA Biopharma ne devrait pas tarder à pouvoir prendre d'assaut les marchés américain et européen.

Entrée dans la sixième et dernière phase de tests exigés par la Food and Drug Administration (FDA) américaine pour obtenir les certifications nécessaires, la trousse diagnostique pour le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) de cette entreprise pourrait être commercialisée dès l'été en Europe et avant la fin de l'année en Amérique du Nord. Évalués à un total de un milliard de dollars, ces deux marchés devraient normalement permettre à URRMA de réaliser des ventes d'au moins 10 à 20 millions dès la première année, estime-t-on à la compagnie.

Destiné à la fois aux personnes nouvellement infectées (50 000 en moyenne par année aux États-Unis seulement) et à celles qui le sont depuis plus longtemps (un million de personnes aux États-Unis), ce test diagnostique permettra pour la première fois de déterminer quelles personnes ont développé les anticorps qui les mettent à l'abri du sida, et ce, quel que soit le type d'infection en cause.

«Cette information est très importante parce qu'elle permettra d'éviter de soumettre les patients qui ont développé les bons anticorps à des traitements non seulement coûteux mais qui comportent aussi des risques pour leur santé», explique le vice-

président et directeur des finances d'URRMA, Luc Mainville. «On sait que dans certains cas, ce sont les traitements qui tuent les patients en détruisant leur système immunitaire. On estime qu'environ 15 % des personnes infectées n'auraient pas besoin de traitement.»

Pour la dernière phase de tests, d'une durée de quatre à six semaines, URRMA bénéficiera de l'aide de la prestigieuse Multi-Center AIDS Cohort Study (MACS), un programme de recherche qui regroupe les principaux spécialistes américains dans le domaine et qui assure depuis 20 ans le suivi de plus de 5600 patients séropositifs aux États-Unis. «Le fait qu'ils aient accepté de tester notre trousse représente en soi une reconnaissance importante», dit Luc Mainville.

Fondée en 1999 et ne comptant que 11 employés, dont cinq à son siège social de la rue University, à Montréal, et six à ses laboratoires français près de Marseille, URRMA a sans doute profité aussi de la renommée de son directeur de la recherche, le Français Jean-Claude Chermann, codécouvreur du VIH en 1983 et découvreur de l'anti-corps anti-R7V, sur lequel la trousse diagnostique d'URRMA est basée et à partir duquel la compagnie entend également mettre au point une toute nouvelle forme de thérapie contre le sida. Les essais cliniques de ce nouveau traitement pourraient être amorcés au cours des 12 prochains mois, estime-t-on, et être complétés aussi rapidement que deux ou trois ans plus tard.

Aéroports de Montréal a réussi à croître

KARINE FORTIN
PRESSE CANADIENNE

En dépit de la diminution totale de 7,7 % du trafic passager à Dorval et à Mirabel, Aéroports de Montréal (ADM) a réussi à accroître l'excédent de ses revenus sur ses charges de près de 11 millions en 2002. Cet indicateur — qui équivaut au bénéfice net — a atteint 27,2 millions, au regard de 16 millions en 2001.

D'autre part, les flux de trésorerie générés par les activités aéroportuaires et par les frais d'amélioration aéroportuaires (FAA) ont atteint 72,4 millions, en hausse

de 21,5 %, ou 12,8 millions, par rapport à 2001. Puisqu'ADM est un organisme à but non lucratif, ces sommes seront entièrement réinvesties dans l'entreprise.

Pour l'exercice, les revenus totaux ont atteint 197,3 millions, comparativement à 182,4 millions en 2001. D'après ADM, cette augmentation d'environ 8 % est attribuable à la croissance des revenus provenant de la perception des FAA ainsi que des revenus d'intérêt.

Les charges ont quant à elles diminué de 13,4 %, en raison de la réduction des effectifs à la fin de 2001 ainsi qu'à une diminution des frais d'entretien. «Et nous

avons réussi à faire ça en dépit de la hausse de nos taxes et de notre loyer», a souligné le président et directeur général, Jim Cherry, dans un entretien téléphonique.

Les bons résultats consolidés de l'organisme camouflent cependant l'énorme déficit qu'accuse toujours l'aéroport de Mirabel. La faillite de Canada 3000, à la fin de 2001, a fait terriblement mal à l'aéroport qui a vu son trafic passager fondre de 27,8 %. En 2002, le manque à gagner aurait atteint 18 millions, selon M. Cherry.

Pour mettre fin à la saignée, ADM entreprendra dès avril le transfert du trafic passager rési-

duel vers Dorval. L'opération, qui devrait prendre fin au troisième trimestre de 2004, se soldera par la fermeture définitive de l'aéroport de Mirabel. D'après le p.d.g., cela devrait permettre d'épargner environ 10 et 12 millions.

En attendant, ADM continue à investir pour agrandir l'aéroport de Dorval. Après la construction d'une nouvelle jetée transfrontalière — qui sera inaugurée le mois prochain — ADM prévoit ajouter de nouvelles installations d'arrivée ainsi qu'une nouvelle jetée internationale. Au total, les investissements se sont chiffrés à quelque 160 millions en 2002, soit deux fois plus qu'en 2001.

L'OPEP maintient sa production

AGENCE FRANCE-PRESSE

Vienne — L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a officiellement annoncé qu'elle avait décidé de maintenir son niveau actuel de production, à l'issue de sa réunion ordinaire tenue hier à Vienne.

Les ministres «ont tombés d'accord pour maintenir» le niveau de production actuel à 24,5 millions de barils par jour (mb/j), a déclaré le directeur des relations publiques du cartel, Omar Farouk Ibrahim.

Le cartel confirmait ainsi officiellement des déclarations faites auparavant par plusieurs de ses ministres. Cette décision était largement attendue par les marchés, tant toute autre aurait été difficile à prendre dans le contexte géopolitique actuel.

Le président de l'OPEP, Abdulah bin Hamad al-Attiah, a indiqué, lors de la conférence de presse finale, qu'il était «très inquiet» d'une éventuelle pénurie provoquée par une guerre prolongée en Irak, qui priverait le

marché d'environ 2 mb/j. Mais il a souligné que l'OPEP «réagit toujours très vite dans les deux sens», en cas de pénurie ou de surapprovisionnement.

La flambée des prix, qui se poursuit depuis des semaines au fur et à mesure que la diplomatie mondiale se crispe sur la question irakienne, «est due à des facteurs psychologiques», selon lui. «Aujourd'hui, nous ne fixons pas les prix. Je souhaiterais que nous ayons le pouvoir» de faire baisser les prix, a-t-il dit.

EN BREF

Jetsgo plane

(PC) — Le transporteur à rabais Jetsgo a connu un autre excellent mois en février, enregistrant un coefficient d'occupation de 72 %, en hausse comparativement au coefficient de 69 % enregistré en janvier. La compagnie inaugurera un service hebdomadaire sans escale Montréal-Vancouver le 22 mars, et Montréal-Calgary le 25 mai, avec une escale à Toronto le reste de la semaine. Par ailleurs, WestJet a connu une augmentation de passagers mais enregistre un déclin dans le pourcentage des sièges occupés en février.

Microsoft vend sa participation dans Corel

Toronto (PC) — Microsoft a encaissé une perte de plus de 100 millions \$US en vendant sa participation dans Corel deux ans et demi seulement après avoir investi dans le fabricant de logiciels d'Ottawa. L'acheteur est la société Vector CC, une filiale de Vector Capital, de San Francisco. Corel avait annoncé en octobre 2000 son association avec le géant Microsoft, son rival de toujours. À l'époque, Microsoft débloquentait 135 millions \$US pour l'entente. Vector a laissé savoir qu'elle déboursait 12,9 millions \$US pour acquérir environ 20 % de Corel.

Air Canada assouplit certaines règles

(Reuters) — Certains passagers d'Air Canada pourront reporter leur voyage en cas de campagne militaire américaine en Irak, a indiqué hier le premier transporteur aérien canadien pour calmer les inquiétudes de sa clientèle. Les détenteurs de billets à tarif réduit qui doivent voyager dans les 30 jours après le début d'une guerre pourront reporter leur trajet à une date ultérieure, jusqu'au 31 décembre 2003, sans pénalité, a dit la compagnie montréalaise. Cette mesure s'applique aux voyages transfrontaliers et internationaux d'Air Canada et de ses filiales ainsi qu'aux vols à code multiple d'Air Canada exploités par ses partenaires dans l'alliance Star. Les voyages à tarif réduit à l'intérieur du Canada restent assujettis aux mêmes règles habituelles.

PROFESSEUR RÉGULIER EN ANDRAGOGIE

Le Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec en Outaouais est à la recherche d'un (1) professeur régulier en andragogie.

Le candidat recherché doit être titulaire d'un doctorat en éducation ou dans un domaine connexe (avec spécialisation en andragogie). De plus, il devra démontrer un excellent potentiel en enseignement et en recherche universitaires, posséder des aptitudes à l'encadrement d'étudiants et être disposé à offrir des services à la collectivité. Il devra également faire preuve d'une bonne connaissance de la langue française orale et écrite. Les candidats doivent connaître les exigences et les particularités du développement professionnel des formateurs adultes, soit l'élaboration, la planification et l'évaluation de programmes en éducation des adultes, la relation d'aide éducative auprès des individus et des groupes d'adultes, la méthodologie de la recherche et du développement professionnel en éducation des adultes et la formation à distance des adultes.

Traitement: Selon les dispositions de la Convention collective
Lieu de travail: Gatineau (secteur Hull)
Durée du contrat: 1^{er} août 2003

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, des attestations d'études pertinentes, d'un exemplaire d'une publication récente en andragogie et des coordonnées de trois répondants, avant 16h30 le vendredi 1^{er} avril 2003, à l'attention de Monsieur André Dolbec, directeur du Département des sciences de l'éducation, Université du Québec en Outaouais, case postale 1250, succursale B, Hull (Québec) J8X 3X7.

Courriel: andre.dolbec@uqo.ca
Téléphone: (819) 595-3900, poste 4415
Télécopieur: (819) 595-4459

Note: Les dossiers de candidature ou les documents transmis par courrier électronique ou par télécopieur ne seront pas acceptés.

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. Il est également accessible aux femmes et aux hommes.

Le genre masculin est utilisé par souci d'allègement du texte. On doit l'interpréter dans son sens générique.



Université du Québec en Outaouais

CARRIÈRES ET PROFESSIONS



Le Centre de santé Memphrémagog, situé dans la ville de Magog, est un centre ayant une mission à 3 volets intégrés (CLSC, centre d'hébergement et centre hospitalier). Il dessert le territoire de la MRC Memphrémagog dont la superficie est de 1 310 km carrés et la population permanente de 43 045 personnes. On y retrouve en plus une importante population de villégiateurs. Deux points de service situés à Mansonville et Stanstead sont rattachés à l'établissement principal.

DIRECTRICE GÉNÉRALE OU DIRECTEUR GÉNÉRAL CONCOURS PUBLIC

MANDAT

Sous l'autorité du conseil d'administration, le ou la titulaire du poste devra, à court et moyen termes, prioritairement compléter l'intégration des 3 volets de la mission, établir un climat organisationnel propice à l'épanouissement de chacun et procéder à la réalisation du programme fonctionnel et technique qui vient d'être autorisé afin de combler le manque d'espace. Il faudra de plus harmoniser les services, instaurer une culture de communications efficaces, positionner l'établissement sur les échiquiers importants, développer des ententes pertinentes, améliorer l'efficacité des points de service et des ressources alternatives à l'hébergement.

PROFIL RECHERCHE

- Solide expérience de gestion démontrant la maîtrise de toutes les fonctions pertinentes
- Vision stratégique, sens politique et leadership mobilisateur
- Capacité de gérer le changement
- Capacité d'écoute et ouverture à la participation
- Habileté reconnue à mobiliser les équipes et à valoriser l'épanouissement du personnel
- Posséder les qualités humaines attendues dans un tel poste
- Orientation client; pratiques axées sur la réponse aux besoins et attentes de l'usager
- Compétence démontrée au niveau des communications interpersonnelles et organisationnelles
- Capacité d'établir des partenariats, de favoriser la concertation et esprit d'initiative

EXIGENCES DU POSTE

- Diplôme universitaire de deuxième cycle dans un domaine pertinent ou équivalent
- Expérience pertinente de 10 ans dont au moins 5 dans un poste de cadre supérieur
- Bonne connaissance du réseau de la santé
- Connaissance suffisante de la langue anglaise

RÉMUNÉRATION

La rémunération et les avantages sociaux sont conformes aux politiques applicables aux hors-cadres du secteur de la santé et des services sociaux (classe 21)

Les personnes intéressées doivent faire parvenir un Curriculum Vitae avant 17 h le 28 mars 2003 soit par courrier :

Président du comité de sélection - Concours Directrice générale ou directeur général
Direction générale - Centre de santé Memphrémagog - 50, St-Patrice est, Magog (Québec) J1X 3X3
ou par courriel : mplane.mm@ssss.gouv.qc.ca



LE CENTRE HOSPITALIER DE CHANDLER RECHERCHE UN DIRECTEUR OU UNE DIRECTRICE DES SERVICES PROFESSIONNELS ET HOSPITALIERS

POSTE TEMPS PARTIEL 3 JOURS/SEMAINE DE NIVEAU CADRE SUPÉRIEUR

L'ÉTABLISSEMENT

Le Centre hospitalier de Chandler dessert une population de 20 000 habitants répartie sur le territoire de la MRC du Rocher-Percé. Il est un établissement de soins de courte durée de 52 lits auquel s'ajoute 49 lits de longue durée et 5 lits de psychiatrie. Il a été unifié au niveau du conseil d'administration avec le CLSC-CHSLD Pabok, et ce, depuis le 21 août 2002.

Le Centre hospitalier de Chandler est situé à l'extrémité sud-est de la péninsule gaspéenne. On y trouve les plus beaux paysages du Québec dont le célèbre Rocher Percé, un des sites les plus visités en Amérique. Bien que l'essentiel de son territoire soit composé de forêt, c'est un coin de pays maritime dont seule la côte est habitée. Ses caps accidentés et ses baies accueillantes caractérisent notre territoire comme un lieu unique de toutes les beautés gaspésiennes.

Les services spécialisés en permanence au Centre hospitalier de Chandler sont : chirurgie générale, gynécologie, orthopédie, médecine interne, pédiatrie, psychiatrie, médecine nucléaire, radiologie, anesthésie. Une équipe dynamique d'omnipraticiens dispense les services d'urgence, soins intensifs, soins de courte durée gériatrique, soins de longue durée et pédiatrie.

Membre influant du comité de direction, vous ferez partie d'une équipe pleine d'énergie et de solutions novatrices.

NATURE DE LA FONCTION

Sous l'autorité de la directrice générale, cette personne s'assure de la dispensation et de la qualité des soins et services médicaux offerts aux usagers de l'établissement, au regard des responsabilités du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens. Elle dirige, coordonne et surveille les activités des chefs de départements cliniques, assure la gestion des ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles pour les services sous sa juridiction selon le plan d'organisation, et enfin coordonne avec les autres directeurs concernés l'activité professionnelle et scientifique de l'établissement.

VOS PRINCIPAUX DÉFIS

- Assurer la présence d'effectifs médicaux en nombre requis à chacune des missions (CH, CLSC et CHSLD) sur le territoire de la MRC du Rocher-Percé.
- Travailler en équipe à l'implantation d'alternatives à l'hospitalisation.
- Travailler en équipe au développement de soins hospitaliers respectant des standards élevés.
- Assurer la coordination d'une équipe médicale dynamique : plan d'effectifs médicaux : 27 omnipraticiens et 19 spécialistes
- Encadrer et soutenir les cadres des services professionnels et hospitaliers.

QUALIFICATIONS

- Membre en règle du Collège des médecins du Québec.
- Notions théoriques en gestion (expérience en gestion serait un atout).
- Capacité d'intégrer le médico-administratif.

HABILITÉS

- Habileté à écouter et à communiquer.
- Leadership.
- Rassembleur.
- Capacité de décider.

RÉMUNÉRATION

Selon les normes et décrets régissant de telles conditions.

ENTRÉE EN FONCTION

Dès que possible.

PÉRIODE D'AFFICHAGE

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre de service accompagnée de leur curriculum vitae avant vendredi 21 mars 2003 à 16 h à l'adresse suivante :

Comité de sélection du D.S.P.H.
Président du comité de sélection
Centre hospitalier de Chandler
451, Mgr Ross Est
Chandler (Québec) G0C 1K0

LE DEVOIR

LES SPORTS

Expos 6, Mets 6

Cepicky veut obtenir un poste de réserviste

RICHARD MILO
PRESSE CANADIENNE

Melbourne, Floride — Matt Cepicky comme réserviste? Qu'en pensez-vous?

C'est un frappeur gaucher, il a de la puissance au bâton et, surtout, on peut compter sur lui. La preuve a encore été faite hier.

Il y avait deux retraits à la 10^e quand Cepicky a créé l'égalité en claquant un circuit lors du match nul de 6-6 en 11 manches contre les Mets de New York.

Cepicky peut jouer au champ gauche et au premier but, ce qui lui donne la polyvalence nécessaire pour un poste dans l'équipe.

«C'est la chose que je veux le plus au monde», a dit Cepicky, qui a frappé son deuxième circuit dans la Ligue des pamplemousses. «Je fais mon possible pour y parvenir».

L'an passé, Cepicky a fait le saut du AA aux ligues majeures et a frappé pour 216 en 74 présences après son rappel de Harrisburg, le 31 juillet. Il a apporté une bonne contribution au champ gauche mais c'est surtout comme frappeur suppléant qu'il s'est imposé en conservant une moyenne de .333 (6-en-18) et claquant deux circuits.

«J'étais un peu nerveux, mais qui ne l'est pas à ses débuts?», a-t-il confié. «Je rêvais de jouer dans les ligues majeures».

Cepicky avait retenu l'attention de Frank Robinson dès le camp d'entraînement. Le gérant des Expos avait remarqué ses habitudes de travail ainsi que son comportement, et il continue d'en faire autant cette année.

«Il ne frappe peut-être pas pour une bonne moyenne, a signalé Robinson, mais il a montré qu'il peut frapper le coup sûr important et il a de la puissance au bâton».

Cepicky se débrouille bien au champ gauche et apprend à jouer au premier but. S'il devait être utilisé à cette position en saison régulière, ce serait probablement pour quelques manches seulement.

Au champ gauche, il est capable d'effectuer de beaux jeux défensifs.

«Il a l'air maladroit au champ extérieur mais il réussit les jeux», a souligné Robinson.

Glavine louange Vlad

Vladimir Guerrero ne s'est pas battu comme la veille quand il avait échangé des coups avec le lanceur Brad Penny, des Marlins, mais il a encore laissé sa marque, hier. Il a réussi deux doubles même s'il a cassé son bâton les deux fois contre le vétéran Tom Glavine.

«C'est pourquoi c'est si difficile de le retirer, a expliqué Glavine. Il n'a aucune zone de prise définie. Il n'est pas de deviner les lancers. Il est du genre: "Je vois la balle, je la frappe". Il réagit bien».

Glavine, qui s'est joint aux Mets en tant que joueur autonome, a effectué une sortie difficile alors qu'il était opposé à Javier Vazquez. Ils ont travaillé quatre manches chacun et Vazquez a eu le meilleur sur l'ancien gaucher des Braves, allouant quatre coups sûrs et deux points en quatre manches.

«On voudrait toujours aligner des zéros quand on lance mais c'est le camp d'entraînement...»

Vazquez s'est imposé à la deuxième en fermant la porte avec deux coureurs en position de compter. Il a retiré au bâton Tsuyoshi Shinjo et Joe McEwing, puis il a mis fin à la manche à la suite d'un roulant de Russ Johnson.

Gilmour part pour Toronto

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Sunrise, Floride — Doug Gilmour a été échangé, hier, aux Maple Leafs de Toronto où il aura l'occasion d'ajouter une seconde coupe Stanley à son palmarès après celle remportée à Calgary en 1989. En retour, le Canadien a obtenu un choix de sixième tour au repêchage de 2003.

Gilmour aura passé moins de deux saisons à Montréal. L'an dernier, il a joué un rôle important dans la poussée du Canadien. L'équipe a participé aux séries et éliminé les Bruins de Boston avant de s'incliner face aux Hurricanes de la Caroline. Cette saison fut plus difficile, autant pour lui que pour l'équipe. Gilmour dit néanmoins conserver un merveilleux souvenir de son passage à Montréal.

«J'ai apprécié l'enthousiasme du public. J'ai pu m'en rendre compte récemment lors d'un match contre Toronto. J'étais blessé et j'ai regardé la première période des estrades. J'avoue que la perspective est bien différente».

«J'aurais tellement de choses positives à dire, a-t-il ajouté. J'ai fait la connaissance

de gens formidables. Je souhaite bonne chance à André [Savard] ainsi qu'à toute l'organisation. Je sais que les choses n'ont pas été faciles cette saison. Mais nous avons gagné lundi soir et nous ne sommes pas très loin du huitième rang. Je viens de saluer Claude Julien et je lui ai dit qu'on pourrait se revoir dans les séries. Il faut seulement que l'équipe arrive à coller quelques victoires».

Gilmour est rentré à Montréal en soirée et doit rejoindre ses nouveaux coéquipiers, demain à Calgary.

Un rôle de soutien

Chez les Leafs, Gilmour aura un rôle de soutien. Lundi, il disait craindre les attentes des amateurs de la Ville reine.

«Il y a tellement de bons joueurs à Toronto. Mats Sundin, Alexander Mogilny, Gary Roberts et Owen Nolan sont les leaders. Je vais plutôt me retrouver dans les troisièmes ou quatrièmes trios et jouer entre 12 et 15 minutes par match. Ma carrière tire à sa fin, a-t-il rappelé. Je profite d'une dernière occasion de remporter la coupe. Je dirais que mes chances de prendre ma retraite à la fin de la présente saison sont de l'ordre de 93 %».

Non aux Stars

Gilmour s'est également entretenu avec les dirigeants des Stars de Dallas. Il a refusé leur offre, les Stars lui ayant proposé un rôle de réserviste durant les séries.

«C'était hors de question», a-t-il lancé. Gilmour a mentionné être venu près de s'entendre avec les Leafs il y a deux ans. Il avait alors eu l'idée de lier son contrat à des œuvres humanitaires. Mais ne sachant pas le rôle qu'on lui confierait, il a finalement conclu une entente avec le Tricolore.

En 140 matchs à Montréal, Gilmour a marqué 21 buts et récolté 50 passes pour un total de 71 points.

«Il a rendu de fiers services à l'organisation, a commenté Julien. Gilmour n'est pas seulement un grand joueur mais une bonne personne. Il a toujours fait passer les succès de l'équipe en premier».

Gilmour a marqué son dernier but dans l'uniforme du Canadien, lundi à Nashville. Il s'agissait de son 450^e dans la LNH.

«Je pense qu'il s'est amusé, a dit l'entraîneur. Il a aimé se retrouver avec les jeunes Mike Ribeiro et Marcel Hossa».

Un échange qui fait place aux jeunes, assure Savard

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Comme la plupart des joueurs du Canadien sont surpayés pour ce qu'ils ont donné cette saison, la demande n'a pas dû être très forte et André Savard n'a finalement effectué qu'un seul échange à la date limite.

C'est ainsi que Doug Gilmour a pris la direction de Toronto en retour d'un choix de sixième ronde.

André Savard n'a pas nié que le Canadien a fait une faveur à Gilmour en le renvoyant chez lui, là où il voulait aller, avec une chance de gagner une deuxième coupe Stanley (sa première date de Calgary en 1989) avant de prendre sa retraite.

Mais ce ne fut pas le facteur déterminant à en croire le directeur général.

«On veut donner une chance à nos jeunes», a insisté Savard, qui a justement annoncé le rappel de Jason Ward. «C'est aussi dans cette intention qu'on a échangé Oleg [Petrov] et Jeff Hackett».

Pas pour le plaisir

Savard a expliqué pourquoi il n'a pas bougé davantage, même s'il était prêt à le faire au besoin.

«Je ne me suis jamais senti obligé de

faire un échange. Ça dépend des circonstances, et il faut tenir compte que des échanges peuvent nous aider au moment présent mais nous faire tellement de tort à moyen ou à long terme».

Son équipe étant virtuellement éliminée des séries, Savard ne pouvait qu'essayer de se départir de joueurs trop grassement payés, mais il n'avait pas de grande valeur marchande sous la main.

Le directeur général a aussi rappelé qu'il avait déjà échangé Petrov et Hackett, précisant, dans le cas de ce dernier: «Je n'aurais pas obtenu autant [Nicklas Sundstrom] si j'avais attendu à la dernière minute».

Savard a prétendu qu'il y avait eu de l'intérêt pour Patrice Brisebois mais qu'il préférerait ne pas «s'embarquer» là-dedans.

Son salaire de 4,3 millions a dû en faire reculer plus d'un.

Éloges pour Gilmour

À ce sujet, Savard a indiqué que le Canadien avait accepté de payer une partie des riches bonis qui pourraient toucher Gilmour. «Pas tout, mais une bonne partie», a-t-il précisé.

Rappelant que c'est un joueur qui sera un jour au Temple de la Renommée, Savard

s'est montré élogieux à l'endroit de Gilmour. «Il a été un facteur déterminant à partir de la deuxième moitié de la saison dans nos succès de l'an dernier et dans le fait que nous ayons participé aux séries, a-t-il déclaré. C'a été une chance de pouvoir compter sur lui quand on a appris la maladie de Saku Koivu. Il a amené beaucoup d'enthousiasme. Son séjour ici a été très profitable».

Ward l'a échappé belle

Savard a aussi été appelé à commenter le rappel de Ward qui, a-t-il commencé par dire, a été en santé toute la saison à Hamilton.

Savard n'a pas caché être venu près de l'envoyer à Salt Lake City (en compagnie d'Eric Chouinard) mais qu'il a finalement opté pour Hamilton à l'insistance du joueur. Savard se réjouit aujourd'hui de cette décision.

«Ça lui a beaucoup bénéficié, a-t-il reconnu. Il y a plusieurs joueurs qui se sont développés à Hamilton et il en est un, à cause de son temps de jeu, parce qu'il a joué avec de bons joueurs. On va le faire jouer ici, a assuré Savard, et on va voir les résultats. Ça demeure un très bon joueur de la Ligue américaine, où il est le premier marqueur. Ce qu'on aime beaucoup de lui, c'est son éthique de travail sur une base régulière».

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est				
	G	P	NDP	BP
x-Ottawa	43	18	7	1
Toronto	38	26	5	1
Boston	31	27	8	3
Montréal	25	29	8	8
Buffalo	21	32	9	6

Section Atlantique				
New Jersey	39	17	6	5
Philadelphia	35	18	14	1
N.Y. Islanders	30	27	9	2
N.Y. Rangers	28	32	9	2
Pittsburgh	25	36	4	5

Section Sud-Est				
Washington	33	25	8	5
Tampa Bay	30	23	11	5
Florida	22	27	12	9
Caroline	21	34	9	6
Atlanta	22	35	6	4

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale				
Detroit	39	18	9	3
St. Louis	35	19	8	6
Nashville	27	26	10	5
Chicago	25	29	10	5
Columbus	24	34	7	3

Section Nord-Ouest				
Vancouver	39	18	11	2
Colorado	34	16	12	7
Minnesota	34	24	9	1
Edmonton	29	24	8	8
Calgary	23	31	10	4

Section Pacifique				
Dallas	38	14	15	2
Anaheim	33	25	8	4
Phoenix	27	28	9	4
Los Angeles	29	32	4	4
San Jose	25	32	6	4

x - se qualifie en vue d'une participation aux séries éliminatoires

Hier

Boston à Ottawa
Dallas à Columbus
Atlanta au New Jersey
Edmonton à Calgary
N.Y. Islanders à Vancouver
St. Louis à San Jose

Aujourd'hui

Caroline à Buffalo, 19h
Los Angeles à Tampa Bay, 19h
Nashville à Pittsburgh, 19h30
Montréal en Floride, 19h30
Dallas à Minnesota, 20h
Detroit à Phoenix, 21h
Chicago à Anaheim, 22h30

Demain

New Jersey à Boston, 19h
N.Y. Rangers à Ottawa, 19h
Caroline à Philadelphie, 19h
Colorado à Columbus, 19h
Montréal à Atlanta, 19h30
Toronto à Calgary, 21h
N.Y. Islanders à Edmonton, 21h
St. Louis à Vancouver, 22h

Vendredi

Tampa Bay à Buffalo, 19h
Los Angeles à Washington, 19h
Nashville au Minnesota, 20h
Chicago à Phoenix, 21h

Téléphone: 985-3322

Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel:

petitesannonces@ledevoir.com

I • N • D • E • X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199	IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150	Achat-vente-échange
100 • 199	Location
200 • 299	IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250	Achat-vente-échange
251 • 299	Location
300 • 399	MARCHANDISES
400 • 499	OFFRES D'EMPLOI
500 • 599	PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699	VÉHICULES

101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A ROSEMONT, duplex (poss. 3 revenus), face parc, facilités, stat., bien entretenu, bois franc, armoires chêne, 2e et s-sol rénovés. 325 000 \$. (514) 645-3933

Au bord du fleuve à VARENNES 56 000 p.c. 329,000\$ lastro@ca.inter.net

103

CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

OUTREMONT Condo luxueux, style loft, 2 alc. platons 12 pl., gar. int., terrasse, pl. bois franc. 275 000 \$. (514) 277-2922

OUTREMONT Pr. Bernard, tr. rare, 714, rdc, 1 600 p.c. 3 alc., 1 bureau, pl. érable. Impecc. Gar. privé Pas d'agent. 330 000 \$. (514) 490-0903

140

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

CONDO RECHERCHÉ
Au plus tard 1^{er} juillet, désire acheter 1000 p.c. ou moins, si possible aires ouvertes, près d'un métro. Maximum 115 000 \$.

(514) 527-3898
(514) 985-3351

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit



160

APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

MONTREAL-NORD, Impeccable 414, planchers flottants, stat. Immeuble calme. Réf: 514-389-9905

OUTREMONT Adj. H. duplex, rue Fendall, 614, 3 ch., ensol., 2 balcons, chauff. gar. Libre 1 avril 1 500 \$. R.-vous. 736-1844

161

SOUS-LOCATION

CHARMANT 3 1/2 PRIVE Tout équipé, très propre, bien situé sur le Plateau, près de tout, endroit tranquille. 1000\$/mois. Laisser message: (514) 490-0903

170

HORS FRONTIÈRES À LOUER

*** PARIS ***
XVe, superbe appart., 314, meublé ancien, t. équipé. 2-4 pers., parc. Disp. sem. mois. (450) 968-0262

BOSTON CENTRE-VILLE. App. 2 tout équipé, ensolleil., calme. Junction directe Rossey. (450) 227-1170

PARIS - 400 euros/sem. Bastille, Marais et Oberkampf. judipare@yahoo.com

PARIS XIVe, gare Montparnasse, 2 1/2 tout équipé, ensolleil., calme. Junction directe Rossey. 525-625\$/sem. (514) 761-6551

175

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

GASPÉSIE, Parc Fortillon, très jolie maison, 2 c.c., toute équipée. Vue panoramique. (418) 892-5449

175

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ILE AUX GRUES "La maison aux églantiers". Bord fleuve, vue, tout confort. Semaine. (418) 241-5300 marsolais_3@hotmail.com

LAC MAGOG Bord de l'eau, face coucher de soleil, 3 c.c. A louer par périodes. Allez voir! www.geocities.com/maison_a_louer2003

NOTRE-DAME-DU-PORTAGE Centre, vue fleuve, 3 c.c., 2 s.bain. juil. août. 700\$/sem. (418) 868-4406

176

CHALET À LOUER

ILES-DE-LA-MADELEINE Chalets à louer, à la sem., meublés, vue sur la mer, 5 min. plage. 400\$/sem. Juillet/août.

Spécial: mai/juin/sept. 300\$/sem. (418) 966-2207 / (418) 966-5105

JOLIETTE (Près de) 1130 de Montréal, domaine privé, style auberge de luxe, maison toute équipée, 12 c.c., s.d.b. privées, foyer, piano.

Week-end 1 200\$ - 5 jours 2 000\$ Pour fêtes familiales ou affaires. (514) 969-8335 chantal.bourdon@qc.airsa.com

MÉTIS-sur-MER. Site privilégié. Maison 5 cc. Chalet 2 cc. Itinéraire, foyer ++ Weekend. 418 936-3993

PERCÉ, maison 2 étages, 9 pièces, 3 c.c., 2 foyers, vue panoramique. Sem. mois. (514) 733-9290.

177

GÎTES, SÉJOURS ET COUETTES / CAFÉ

BIENVENUE CHEZ ZOÉ

Aimez-vous les chats? Séjournez Chez Zoé, gîte sis en plein Plateau Mont-Royal. On vous y offre un hébergement personnalisé (vous êtes le seul hôte) dans une maison magnifiquement décorée. Chambre, s/bain privée, salon partagé, déjeuner complet. Deux chaises en résidence (dont Zoé). 75\$/simple, 90\$/double.

Johanne Brunet (514) 527-3898 Permis du gouvernement du Québec

251

BUREAUX À LOUER

OUTREMONT - 110 à 350 p.c. Chauffé, climatisé, libre imm. (514) 702-0240 (9h00 à 19h00)

VIEUX ST-LAMBERT Bureaux de prestige pour professionnels. Maison ancestrale rénovée, 2 étages, terrasse privée. 1489 p.c., 1er juin. (450) 923-8990 (514) 578-5631

301

ŒUVRES D'ART

ACHETONS tableaux originaux de Normand Hudon et autres peintres renommés. (450) 466-8920

307

LIVRES ET DISQUES

BONHEUR D'OCCASION achats à domicile livres de qualité en tous genres, anciens, modernes et rares. 4487 De La Roche 914-2142

BOUQUINERIE ST-DENIS(4075) achète à domicile: arts, BD, philo, littérature. Serv. rapide. 288-5567

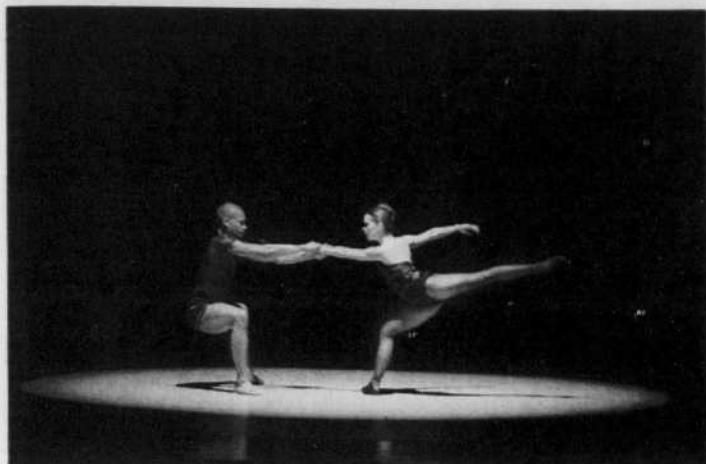
380

ON DEMANDE

LEGO D'OCCASION DEMANDÉES Vos enfants ont grandi et leurs vieux Lego encombrant le sous-sol? Mon fils (et moi-même) aimons beaucoup jouer avec eux! Ensembles incomplets mais en bon état acceptés. Pas d'imitations svp, seuls les vrais de vrais Lego existent!

• CULTURE •

DANSE



La soirée Jiri Kylian a offert de grands moments de danse.

L'Opéra de Montréal sous Bernard Labadie

Une saison tout en contrastes

Deux œuvres du XX^e siècle sont au programme de cette année de renouveau

BERNARD LAMARCHE
LE DEVOIR

Avec la première saison qu'il signe à titre de directeur artistique de l'Opéra de Montréal, Bernard Labadie remplit quatre des promesses qu'il avait faites lors de sa nomination, il y a un peu moins d'un an: retour de l'opéra français, retour de l'opérette pour la première fois depuis 1995, nouvelles esthétiques à l'horizon et contingent important de chanteurs canadiens et québécois. Entre nouveauté et classicisme, la 24^e saison de l'Opéra de Montréal sera toute en contrastes.

Deux œuvres du XX^e siècle marquent cette année de renouveau, *Le Château de Barbe-Bleue* de Béla Bartók et *Erwartung* d'Arnold Schönberg. On retrouve également des classiques comme *Les Noces de Figaro* ou *La Bohème*. L'affiche est réduite à cinq productions cependant, au lieu des six habituelles, en raison de budgets réduits. Le gala de l'Opéra de Montréal sera quant à lui de retour, le 7 décembre 2003.

Le nozze di Figaro, de Mozart, ouvrira la saison avec une distribution largement canadienne: Wendy Nielsen, Russell Braun, Daniel Lichti et Hugues Saint-Gelais. La mise en scène sera assurée par l'ancien directeur artistique de l'Opéra de Montréal, Bernard Uzan. Eminemment plus rare que le Mozart, *Thais*, de Jules Massenet, une première à l'Opéra de Montréal, sera dirigé par Bernard Labadie. Deux interprètes fidèles à la compagnie tiendront les principaux rôles, soit Lyne Fortin et Gaëtan Laperrière.

La Bohème de Puccini connaîtra une Mimi québécoise.

Ancienne stagiaire à l'atelier lyrique de l'Opéra de Montréal, Marie-Josée Lord revient après avoir tenu le rôle d'Annina dans *La Traviata*. Marc Hervieux, un autre habitué de la maison montréalaise, lui donnera la réplique en janvier et février 2004.

Le programme double plongera ensuite dans le XX^e siècle et procurera «quelques chocs culturels», selon les mots du directeur. Le Schönberg est celui qu'a mis en scène Robert Lepage à Toronto au Canadian Opera Company en janvier 1993, une œuvre qui a marqué l'histoire canadienne de l'opéra. La mise en scène sera reprise par François Racine, qui a été l'assistant de Lepage et qui a eu la responsabilité de la mise en scène de ses œuvres aux festivals d'Édimbourg, de Melbourne et de Hong-Kong. On annonce ici des approches visuelles et esthétiques loin de la tradition.

La fin de la saison de l'opéra ne saurait être plus éloignée de ce programme. *La Veuve joyeuse* ramène l'opérette viennoise à la carte. Le baryton Jean-François Lapointe, au sujet duquel M. Labadie a été fort élogieux hier, tiendra le rôle de Danilo.

En attendant, le *Die Zauberflöte* prend l'affiche dès samedi, alors que le concert-bénéfice de l'Opéra de Montréal, avec la cantatrice américaine Renée Fleming, a lieu le 6 avril. L'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal, qui fournira vingt rôles pour la prochaine saison, aura désormais son directeur musical à demeure en la personne de Jean-Marie Zeitouni, anciennement à l'Orchestre symphonique de la faculté de musique de l'Université Laval. Il cumulera le poste de chef assistant et de chef de chœur à l'Opéra de Montréal.

EN BREF

Des livres à la mer

(Le Devoir) — On dirait un extrait pastiché du *Crabe aux pincettes* d'Or: «Nous apprenions hier que le navire Canmar Pride, qui transportait entre autres une importante cargaison de livres, a essuyé du très mauvais temps dans la nuit du 8 au 9 mars dernier. Les énormes vagues et les forts vents ont précipité plus de 50 conteneurs à la mer, en plus d'en fracasser d'autres sur le pont.» Le communiqué du diffuseur de livres Hachette Canada est parvenu hier aux rédactions, comme on disait du temps d'Olivier Asselin. Le diffuseur relaie notamment les livres des maisons d'édition Grasset et JC Lattès, du Livre de poche et de plusieurs collections d'ouvrages pratiques. Les livres perdus, transportés dans un ou quelques-uns des 50 conteneurs, devaient arriver au port de Montréal et être mis en marché sous peu. «Il y aura un peu de retard dans la mise en marché vers la fin mars et le début avril», a expliqué Fabienne Corriveau, du service de presse de la maison Hachette. Hachette refuse de dévoiler le montant des pertes.

Décès de Jean-Claude Rinfret

(Le Devoir) — Le décorateur et scénographe bien connu Jean-Claude Rinfret est décédé samedi à Montréal à l'âge de 73 ans. Après avoir étudié à l'École des beaux-arts à Montréal et à Paris, M. Rinfret a exercé son art auprès de multiples productions de ballet, d'opéra et de théâtre, entre autres au Théâtre du Rideau Vert, à la Nouvelle Compagnie théâtrale, à la Comédie-Canadienne et au Théâtre populaire du Québec. Il a également signé les décors et la scénographie de plusieurs productions de Radio-Canada, où il est devenu directeur des programmes de la télévision française dans les années 70. Les funérailles de M. Rinfret auront lieu samedi en l'église Saint-Viateur d'Outremont.

Macerola ne sera pas candidat

(Le Devoir) — François Macerola, l'ex-directeur de Téléfilm Canada, ne sera pas candidat libéral aux prochaines élections provinciales, comme il l'avait été la dernière fois que le Québec est allé aux urnes. Président de la commission politique du Parti libéral du Québec en matière de culture, il a participé à l'élaboration des politiques culturelles de ce parti. François Macerola doit remettre à Patrimoine Canada le rapport sur le contenu canadien en matière de télé et de cinéma. Ce rapport a pris du retard et ne sera pas terminé avant la mi-avril.

Sugar Ray and the Bluenotes au Campus

Trois vétérans et une jeunesse...

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Sugar Ray And The Bluenotes, c'est l'association de trois vétérans et d'une jeunesse qui, ce soir, feront coup double: ils prendront d'assaut la scène du Café Campus et défendront les couleurs d'un tout nouvel album publié par Severn Records. Disons-le d'emblée: cette production est à point, comme on le dit de ces plats cuisinés qui sont plus goûteux que bien mis. Autrement dit, qui gâtent le palais davantage que le regard. Une façon comme une autre d'annoncer que nous voici dans le blues.

Le groupe baptisé Les Notes Bleues est l'affaire d'une vie, de toute une vie. Celle de Sugar Ray Norcia, chanteur et harmoniste éprouvé du style de Walter Horton, soit le grand style, qui fonda ce groupe en 1979 avec le guitariste Ronnie Earl. Après avoir accompagné Otis Rush, J. B. Hutto, Big Joe Turner et autres vieux de la vieille, Sugar Ray a promené ses Bluenotes un peu partout sur le continent, en plus de réaliser deux ou trois albums pour l'éti-



Sugar Ray

RANDY MACDONALD

quette Rounder.

Dans les années 90, il a mis ses Bluenotes en sommeil pour mieux rejoindre le Roomful Of Blues. Avec les canailles de ce groupe, Sugar Ray a fait le tour du monde et travaillé comme un défoncé en plus de participer à la réalisation de trois albums aussi convainquants les uns que les autres. Entre autres compositions, on lui doit le blues des vins

de Bordeaux et de la chandelle fondue.

Toujours est-il qu'un beau jour, il a pris ses cliques et ses claques pour mieux réveiller les Bluenotes. Il y a trois ans, il a rappelé le guitariste Kid Bangham, qui venait de quitter les Fabulous Thunderbirds et avec lequel il avait travaillé dans les années 80. Il a fait appel au bassiste Michael Mudcat Ward, qui a participé à au moins 200 enregistrements, et au batteur Neil Gouvin. Puis, Bangham parti, il a invité une jeunesse qui s'était fait une réputation par elle-même mais qui a eu l'intelligence d'envoyer au loin, et juste à temps, l'image du guitariste prodige. Il s'agit de Mike Welch, surnommé Monster.

Après un album ensemble, ces messieurs proposent donc un nouvel enregistrement qui a ceci de bien, de prometteur, d'engageant... bref, qui a ceci de très bien que c'est l'album de la maturité. Plus exactement, cette production comprend toutes ces qualités qui permettent d'avancer ceci: il faudra compter avec Sugar Ray And The Bluenotes pendant de nombreuses années. Ce soir à compter de 21h au Spectrum.

• À LA TÉLÉVISION •

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Ce soir	Élections Québec	Virginie	Monde de Charlotte	Le Plateau	Rumeurs	Mon meilleur ennemi	Le Téléjournal/Le Point / Les Élections	Sport	Cinéma / EXOTICA (4) avec Bruce Greenwood			
TVA	Le TVA 18 heures	Ultimatum	Poule aux oeufs d'or	Star Académie	Les Choix de Sophie	Macadam Sud	Le Septième	La Boîte noire	Le grand blond... / Sophie Lorain	Gr. Documentaires / Les Hommes et l'Espace	110%	Élections Québec 2003	Téléjournal
TO	Macaroni tout garni	Ramdam	Tous contre un	La Chasse aux trésors...	3 X rien	450, Chemin...	Testosté	Le Grand Journal	Maison neuve	Le Monde	Élections Québec 2003	Bibliothèque	Cinéma
TQS	Le Journal (17:00)	Flash / M. Martin	Fun noir / J. Moisan	Le Monde	Missions aériennes	Envoyé spécial	Méga Construction	Le Téléjournal/Le Point	Journal	Faits divers	Cinéma / IL ÉTAIT UNE FOIS LA...		
RDI	RDI Junior	...Actions	Jrnl FR2	Pyramide	Envoies	Envoyé spécial	L'art d'être parent	Coup de cœur	Métamor.	Copines...	Osbourne	Dollarclip	M. Net
TVS	Chiffres...	Jrnl FR2	Pyramide	Envoies	Envoyé spécial	Méga Construction	L'art d'être parent	Coup de cœur	Métamor.	Copines...	Osbourne	Dollarclip	M. Net
D	Galas Juste pour rire	Copines...	S'P'A*M	Max Musique	Radio Enfer	Sourire	Sacré Andy	Hockey / Canadiens - Panthers	Dynasties rouges	Histoire maritime...	JAG	Cinéma / L'ÉLÉPHANT ET LA...	...Maisons
VIE	Pour la vie!	Copines...	S'P'A*M	Max Musique	Radio Enfer	Sourire	Sacré Andy	Hockey / Canadiens - Panthers	Dynasties rouges	Histoire maritime...	JAG	Cinéma / L'ÉLÉPHANT ET LA...	...Maisons
MP	Top5...	S'P'A*M	Max Musique	Radio Enfer	Sourire	Sacré Andy	Hockey / Canadiens - Panthers	Dynasties rouges	Histoire maritime...	JAG	Cinéma / L'ÉLÉPHANT ET LA...	...Maisons	Largo Winch
MX	Max Musique	Radio Enfer	Sourire	Sacré Andy	Hockey / Canadiens - Panthers	Dynasties rouges	Histoire maritime...	JAG	Cinéma / L'ÉLÉPHANT ET LA...	...Maisons	Largo Winch	X Files - Anthologie	Alerte Météo
VRK TV	galaxie	Radio Enfer	Sourire	Sacré Andy	Hockey / Canadiens - Panthers	Dynasties rouges	Histoire maritime...	JAG	Cinéma / L'ÉLÉPHANT ET LA...	...Maisons	Largo Winch	X Files - Anthologie	Alerte Météo
TTF	Dexter	Sourire	Sacré Andy	Hockey / Canadiens - Panthers	Dynasties rouges	Histoire maritime...	JAG	Cinéma / L'ÉLÉPHANT ET LA...	...Maisons	Largo Winch	X Files - Anthologie	Alerte Météo	Initiation à l'astronomie
RDS	Sports 30	Sports 30	Sports 30	Sports 30	Sports 30	Sports 30	Sports 30	Sports 30	Sports 30	Sports 30	Sports 30	Sports 30	Sports 30
HISTORIA	La vie à la une	Bandespart	Apprendre	Apprendre	Apprendre	Apprendre	Apprendre	Apprendre	Apprendre	Apprendre	Apprendre	Apprendre	Apprendre
ARTV	Soi et...	Bandespart	Apprendre	Apprendre	Apprendre	Apprendre	Apprendre	Apprendre	Apprendre	Apprendre	Apprendre	Apprendre	Apprendre
SERIES +	Brigade des mers	nerdz	cinéma	Star Trek	Introduction to Culture	du monde	de Grèce	Cinéma / SOUS LE SIGNE DU SCORPION (4)	Planète...	Malice...	Simpson	Déclique	Ed, Edd...
CANAL 2	X Files	nerdz	cinéma	Star Trek	Introduction to Culture	du monde	de Grèce	Cinéma / SOUS LE SIGNE DU SCORPION (4)	Planète...	Malice...	Simpson	Déclique	Ed, Edd...
C SAVOIR	Le Monde des affaires	Apprendre	Apprendre	Apprendre	Apprendre	Apprendre	Apprendre	Apprendre	Apprendre	Apprendre	Apprendre	Apprendre	Apprendre
ÉVASION	Avventura	Disney...	Billie...	Croisières...	du monde	de Grèce	Cinéma / SOUS LE SIGNE DU SCORPION (4)	Planète...	Malice...	Simpson	Déclique	Ed, Edd...	Ed, Edd...
TFO	sortilèges	Voit	Panorama	Road Again	This Hour	The Last Chapter II	Law & Order	Gilmore Girls	Lilith on Top	Human Edge / Settlers	News	Sports	E.T. (0:05)
CBC	CBC News: Canada Now	Access H.	Drew Carey	My Wife...	American...	That '70s Show	Disaster of the Century	counterSpin	Doc / No Time like the...	Oz	Curb your Enthusiasm	Super Structures	Junkyard
CTV (Mont.)	News	Wheel of...	Jeopardy	American Justice	The Actors: Amir Khan	Wild Discovery / Moose	Disaster of the Century	counterSpin	Doc / No Time like the...	Oz	Curb your Enthusiasm	Super Structures	Junkyard
GBL	News	...National	Planet...	Imprint	Studio 2	My Wife...	G. Lopez	60 Minutes II	48 Hours Investigates	Law & Order	Bernie Mac	Cedric...	Angel
TVO	School Bus	The Way...	Planet...	Imprint	Studio 2	My Wife...	G. Lopez	60 Minutes II	48 Hours Investigates	Law & Order	Bernie Mac	Cedric...	Angel
ABC	News	ABC News	Dharma...	Will...	My Wife...	G. Lopez	60 Minutes II	48 Hours Investigates	Law & Order	Bernie Mac	Cedric...	Angel	He Touched me: ...of Elvis Presley
CBS	News	E.T.	Star Search	Ed	That '70s...	American...	Adrienne C. Cuisine	Law & Order	American Justice	City Confidential	Third Watch	Law & Order	NYPD Blue
NBC	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Ed	That '70s...	American...	Adrienne C. Cuisine	Law & Order	American Justice	City Confidential	Third Watch	Law & Order
FOX	3rd Rock...	Drew Carey	My Wife...	American...	That '70s...	American...	Adrienne C. Cuisine	Law & Order	American Justice	City Confidential	Third Watch	Law & Order	NYPD Blue
PBS (33)	The Newshour	Business...	Daniel O'Donnell & Friends	He Touched me: ...of Elvis Presley	Healthy Aging: Perricone Prescription	City Confidential	Third Watch	Law & Order	American Justice	City Confidential	Third Watch	Law & Order	NYPD Blue
PBS (57)	BBC News Night. Bus.	News	Wheel of...	Jeopardy	American Justice	The Actors: Amir Khan	Wild Discovery / Moose	Disaster of the Century	counterSpin	Doc / No Time like the...	Oz	Curb your Enthusiasm	Super Structures
CTV (Gren.)	News	Wheel of...	Jeopardy	American Justice	The Actors: Amir Khan	Wild Discovery / Moose	Disaster of the Century	counterSpin	Doc / No Time like the...	Oz	Curb your Enthusiasm	Super Structures	Junkyard
A&E	City Confidential	American Justice	The Actors: Amir Khan	Wild Discovery / Moose	Disaster of the Century	counterSpin	Doc / No Time like the...	Oz	Curb your Enthusiasm	Super Structures	Junkyard	Super Structures	Junkyard
RAVO	Videos	Road to Avonlea	...Sixteen	Wild Discovery / Moose	Disaster of the Century	counterSpin	Doc / No Time like the...	Oz	Curb your Enthusiasm	Super Structures	Junkyard	Super Structures	Junkyard
DISCOVERY	Guinness...	Odysseys	Tour of Duty	CBC News / Health...	North of Sixty	Cold Squad	Super Structures	Extra	Matchm.	Animal Miracles	Zoo Diaries	Dogs, Jobs	Matchm.
HISTORY	Sketches...	Odysseys	Tour of Duty	CBC News / Health...	North of Sixty	Cold Squad	Super Structures	Extra	Matchm.	Animal Miracles	Zoo Diaries	Dogs, Jobs	Matchm.
NEWSWORLD	BBC News	Bus. News	CBC News / Health...	North of Sixty	Cold Squad	Super Structures	Extra	Matchm.	Animal Miracles	Zoo Diaries	Dogs, Jobs	Matchm.	ATP Tennis: Masters Series
SHOWCASE	This Hour	Parents	YU-GI-OH	Dragon Ball	Reboot	...Mummy	Radio...	Breaker...	Big Wolf	...My Family	... (0:05)	... (0:05)	... (0:05)
LEARNING	Bob Vila's Home again	Medical Detectives	Extra	Matchm.	Animal Miracles	Zoo Diaries	Dogs, Jobs	Matchm.	ATP Tennis: Masters Series	Adam's...	My Family	... (0:05)	... (0:05)
LIFE	Zoo Diaries	Dogs, Jobs	Matchm.	ATP Tennis: Masters Series	Adam's...	My Family	... (0:05)	... (0:05)	... (0:05)	... (0:05)	... (0:05)	... (0:05)	... (0:05)
TSN	Off, Record	Sportscent.	Hockey	Hockey / Canadiens - Panthers	Reboot	...Mummy	Radio...	Breaker...	Big Wolf	...My Family	... (0:05)	... (0:05)	... (0:05)
YTV	Spongebob	Parents	YU-GI-OH	Dragon Ball	Reboot	...Mummy	Radio...	Breaker...	Big Wolf	...My Family	... (0:05)	... (0:05)	... (0:05)
CANAL 5	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

Il a triché, j'l'ai vu.

Ce soir 21 h
Les francs-tireurs

Comment acheter sur Internet un travail de session à l'université ou un faux diplôme de bac, de maîtrise ou de doctorat.

19h30 **Les choix de Sophie**

Sophie reçoit Bruno Pelletier.
Du café Hydro-Québec du Monument-National

20h **Macadam Sud**

L'atmosphère est à l'émotion.
Élise et Marie-Anne ont le cœur gros.

35 ans

Ça change de la télé

Télé-Québec
telequebec.tv

LE DEVOIR

CULTURE

Vingt millions de plus pour le septième art

Diane Lemieux dévoile sa politique du cinéma

Québec double le budget consacré à la production de longs métrages en français

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Vingt millions par année d'argent neuf, voilà ce que le gouvernement du Parti québécois a rattrapé pour le septième art dans sa nouvelle politique québécoise du cinéma, laquelle entrera en vigueur dès le 1^{er} avril. Celle-ci a été lancée hier à l'heure du budget par la ministre de la Culture, Diane Lemieux, sous le titre de *Pour porter le Québec à l'écran*.

Un montant annuel de neuf millions excédentaire viendra soutenir la production des longs métrages de langue française, doublant ainsi le budget qui leur était alloué par le Québec (lequel passe de neuf millions à 17,9 millions).

Aide à la création, à la production en français et à l'accès du public à une cinématographie variée sont les grands axes sur lesquels repose cette nouvelle politique. Son but n'est pas nécessairement d'augmenter le nombre de films québécois mais de leur octroyer un budget moyen plus élevé. Elle entend aussi augmen-

ter le nombre de tournages sur nos terres.

Jusqu'à maintenant, toutes enveloppes confondues (les crédits d'impôt y compris), le Québec consacrait une centaine de millions de dollars au secteur de l'audiovisuel. Il en ajoute vingt aujourd'hui, ce qui n'est pas énorme. De cette somme, 7,4 millions annuels sont des fonds directs et 12,6 millions iront de leur côté grossir le montant alloué par les crédits d'impôt.

Une longue gestation

Sans vouloir crier au pactole, la ministre de la Culture, Diane Lemieux, parlait hier au *Devoir* de cette somme, 7,4 millions annuels comme d'une somme significative. « Je ne pouvais pas ne plus essayer avec cette politique de ramasser les gaffes du fédéral. Les choix récents du gouvernement canadien, à Téléfilm entre autres, créent des distorsions terribles. Notre choix fut de donner un appui marqué au long métrage de langue française, en misant sur la diversification plutôt que sur un cinéma surtout commercial. »

Il aura été dit que la longue gestation de la politique québécoise du cinéma allait connaître un accouchement tardif. C'est à la onzième

« Notre choix fut de donner un appui marqué au long métrage de langue française, en misant sur la diversification »

heure, soit le jour du discours du budget et la veille du dévoilement de la date des élections, que la ministre de la Culture a lancé hier sa très attendue politique du cinéma. Rappelons que le projet fut annoncé par Agnès Maltais en juillet 2000 pour l'été suivant mais qu'il traîna en longueur et fut repris par Diane Lemieux, qui hérita de son portefeuille et accumula aussi les délais. Le voici enfin sur ses rails.

Les grandes lignes de cette politique avaient déjà été dévoilées. S'y ajoutent des sommes allouées à chaque volet: aide accrue au scénario et au développement de projets (700 000 \$), davantage d'argent pour les œuvres en langue française (neuf millions), le tout en aide

sélective. L'animation, le documentaire d'auteur et le court métrage recevront une aide particulière (un million de plus pour ces deux dernières catégories).

Des bourses de carrière seront créées à l'intention des scénaristes et des réalisateurs. Par ailleurs, des projets dans le domaine des arts médiatiques à caractère expérimental seront mieux appuyés.

En gros, la SODEC voit ses crédits doubler: de 15,5 millions à 31,5 millions, tandis que le budget du CALQ verra ses crédits passer de 1,4 million à 2,1 millions. Ces deux organismes seront les principaux gestionnaires des nouveaux fonds.

Autre objectif majeur: aider les régions à avoir enfin un accès digne de ce nom à la culture cinématographique, en créant un levier additionnel pour inciter les producteurs à tourner et à investir hors

métropole, en soutenant les initiatives régionales, en créant un nouveau programme d'aide et de mise en marché des productions québécoises. Il y aura plus de copies de films et des efforts des exploitants de salles se verront encouragés pour une diffusion sur l'ensemble du territoire québécois.

Le milieu scolaire

Cette politique entend également améliorer l'accès à la culture cinématographique. Éducation, sensibilisation des publics devraient déboucher sur le soutien en milieu scolaire des activités éducatives en cinéma, notamment à travers des activités parascolaires. La formation de la main-d'œuvre sera étudiée et mieux encadrée.

Côté exportation des œuvres québécoises, 600 000 \$ seront injectés pour élaborer une nouvelle stratégie, afin de développer des marchés étrangers pour nos films. Le doublage des films au Québec sera soutenu par un nouveau crédit d'impôt. Cette mesure ne concerne toutefois pas les œuvres américaines, qui elles font l'objet d'un ta-

rif préférentiel incitatif. Pas d'obligation de doubler chez nous, donc.

Par ailleurs, la Loi sur le cinéma sera modifiée afin de permettre l'instauration du dépôt légal pour les documents d'images en mouvement. Obligation sera faite de déposer une copie des films à la Cinéma-thèque québécoise, mesure que la plupart des distributeurs respectaient déjà. Le budget des festivals de cinéma augmentera sans qu'on exige d'eux, le cas échéant, des réorientations nouvelles.

Des mesures ayant été fortement envisagées ont été écartées de cette politique: l'imposition (comme en France) d'une taxe à la billetterie, par exemple, permettant de réinvestir dans la production. Ou des quotas exigés des exploitants de salles pour diffuser un pourcentage d'œuvres québécoises. La ministre Lemieux dit préférer soutenir le cinéma plutôt que de l'assujettir à des règles trop strictes. Quotas et redevances à la billetterie étaient, il est vrai, des mesures très impopulaires chez les exploitants de salles. Cette politique n'a décidément brusqué personne.

À LÉVIS

L'Anglicane renaît

Bob Walsh inaugurera vendredi une programmation chargée

DAVID CANTIN

En début de semaine, à Lévis, on ouvrait enfin les portes de la nouvelle Anglicane. Ce sont donc 11 nouvelles pièces qui s'ajoutent à cette magnifique salle de spectacle, d'abord une église de style néogothique érigée en 1850 et conçue par Edouard Staveland. Après une dizaine de mois de travaux, la transformation est remarquable: ce vaste projet de réaménagement est à la hauteur des attentes.

Avec des coûts s'élevant à 3,4 millions, L'Anglicane fait peau neuve. C'est nul autre que Bob Walsh qui aura l'honneur d'ouvrir, vendredi prochain, une programmation chargée tout au long du printemps. Des artistes tels Dan Bigras, Claude Léveillé, Yves Desrosiers, Coral Egan, Karen Young et Jescze Raz doivent ainsi se produire dans les nouveaux lieux jusqu'à la fin mai.

Qu'en est-il de la salle elle-même? Les travaux de la firme Dan S. Hanganu visaient à rendre L'Anglicane « plus performante, confortable et accueillante », selon Luc Mercure, directeur général de la diffusion culturelle de Lévis. Parmi les changements, on remarque une scène plus vaste, un jubé transformé en balcon avec une plus grande capacité d'accueil, de même qu'un changement en faveur d'un mobilier plus sobre. Une billetterie, des loges et un salon pour les artistes facilitent l'accès en général. Un foyer permet aussi un meilleur accueil des spectateurs avant le spectacle et pendant l'entracte.

La capacité d'accueil de L'Anglicane passe maintenant à 240 spectateurs. Avec ce rêve qui se réalise enfin après dix ans d'espoir, on peut presque parler d'une nouvelle salle de spectacle dans la région de Québec.



J'ai pas le temps, je m'en vais lire...

C'EST EN LIBRAIRIE

QU'ON TROUVE CE QUE L'ON CHERCHE

QU'ON COMMANDE CE QUI NOUS PLAÎT

QU'ON DÉCOUVRE DES MILLIERS DE LIVRES

C'EST EN LIBRAIRIE QU'ON RENCONTRE DES LIBRAIRES...

Librairie indépendante
5219, Côte-des-Neiges
Métro Côte-des-Neiges
tél.: 739-3639
service@librairieolivieri.com



14 mars

ENSEMBLE PENTAÈDRE/ QUATUOR PENDERECKI

CONCERT CONJOINT

œuvres de Janacek et Chostakovitch

14 mars 2003 - 20 h

Salle Redpath, 3461, rue McTavish

billets : 20 \$, 10 \$ (étud.-aînés)

Tél : 398-5145 ou 790-1245

14 et 15 mars

DANS LE CADRE DE LA SÉRIE SUPEROPTION CHANSONS DE LA BELLE ESPÉRANCE

Une suite de chansons de Pierre Cartier sur des poèmes de Michel Garneau, Gaston Miron, Pierre Perrault, Paul-Marie Lapointe et Guillaume Apollinaire.

Avec

Pierre Cartier, voix et contrebasse; Jean Derome, saxophone alto et flûte en sol; Jean René, alto; Tom Walsh, trombone; Bernard Falaise, guitare électrique; Pierre Tanguay, batterie

vendredi et samedi 14 et 15 mars 2003 à 20h30

SALA ROSSA, 4848, boul. Saint-Laurent, Montréal, 2e ét.
Billet: 12 \$ Renseignements : 514-284-3804/514-521-7636

15 mars

MUSICA CAMERATA MONTRÉAL

33^{ème} saison

LA TRADITION ANGLAISE

Walton : Sonate pour violon et piano; Vaughan Williams: Six études sur des airs folkloriques pour cor anglais et quatuor à cordes (création canadienne); Jacob : Quintette pour clarinette et cordes

Samedi le 15 mars, 20h; Salle Redpath, Université McGill

3461, rue McTavish (métro: Peel); Billets: 22\$, 15\$ (âge d'or, étudiants)

Renseignements/réservations: (514) 489-8713 www.camerata.ca

15 mars

ENSEMBLE MASQUES LE MANUSCRIT DE KASSEL

musique française sous le règne de Louis XIV

Chloe Meyers et Chantal Rémillard, violons baroque • Mélisande Corriveau et Elin Soderstrom, violes • Benoît vanden Bemden, violone • Skip Sempé et Olivier Fortin, clavecins • Ziya Tabassian, percussions

Samedi 15 mars, 20h, Église St-John-the Evangelist, 137, ave du Président-Kennedy
billets 15\$/10\$ Informations : (514) 279-0074

MUSIQUE en tête

14 mars

ENSEMBLE PENTAÈDRE/ QUATUOR PENDERECKI

CONCERT CONJOINT

œuvres de Janacek et Chostakovitch

14 mars 2003 - 20 h

Salle Redpath, 3461, rue McTavish

billets : 20 \$, 10 \$ (étud.-aînés)

Tél : 398-5145 ou 790-1245

14 et 15 mars

DANS LE CADRE DE LA SÉRIE SUPEROPTION CHANSONS DE LA BELLE ESPÉRANCE

Une suite de chansons de Pierre Cartier sur des poèmes de Michel Garneau, Gaston Miron, Pierre Perrault, Paul-Marie Lapointe et Guillaume Apollinaire.

Avec

Pierre Cartier, voix et contrebasse; Jean Derome, saxophone alto et flûte en sol; Jean René, alto; Tom Walsh, trombone; Bernard Falaise, guitare électrique; Pierre Tanguay, batterie

vendredi et samedi 14 et 15 mars 2003 à 20h30

SALA ROSSA, 4848, boul. Saint-Laurent, Montréal, 2e ét.
Billet: 12 \$ Renseignements : 514-284-3804/514-521-7636

15 mars

MUSICA CAMERATA MONTRÉAL

33^{ème} saison

LA TRADITION ANGLAISE

Walton : Sonate pour violon et piano; Vaughan Williams: Six études sur des airs folkloriques pour cor anglais et quatuor à cordes (création canadienne); Jacob : Quintette pour clarinette et cordes

Samedi le 15 mars, 20h; Salle Redpath, Université McGill

3461, rue McTavish (métro: Peel); Billets: 22\$, 15\$ (âge d'or, étudiants)

Renseignements/réservations: (514) 489-8713 www.camerata.ca

15 mars

ENSEMBLE MASQUES LE MANUSCRIT DE KASSEL

musique française sous le règne de Louis XIV

Chloe Meyers et Chantal Rémillard, violons baroque • Mélisande Corriveau et Elin Soderstrom, violes • Benoît vanden Bemden, violone • Skip Sempé et Olivier Fortin, clavecins • Ziya Tabassian, percussions

Samedi 15 mars, 20h, Église St-John-the Evangelist, 137, ave du Président-Kennedy
billets 15\$/10\$ Informations : (514) 279-0074

REPORTÉ À UNE DATE ULTÉRIEURE POUR CAUSE DE GRÈVE.

LA FACULTE DE MUSIQUE DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL La Série LES PROFS

YEGOR DYACHKOV, violoncelle • ANDRE MOISAN, clarinette

JEAN SAULNIER, piano

Au programme

Marie-Elisabeth von Sachen-Meiningen : Romance (pour clarinette et piano)

Janacek : Pohadka (violoncelle et piano) - Louise-Jeanne Farrenc Trio opus 44

Brahms: trio opus 114

Salle Claude-Champagne à 20 heures Entrée libre - (514) 343-6427

16 mars

LADIES' MORNING MUSICAL CLUB ABEGG TRIO, piano et cordes

Haydn, Beethoven, Dvorák

Dimanche le 16 mars 2003, à 15h30

Salle Pollack - 555, rue Sherbrooke Ouest

Renseignements / Réservations : (514) 932-6796

Billets : 30\$ / Étudiants (22ans) : 15\$

du 19 au 22 mars

RIEN À VOIR (13) 5 JOURS D'ÉLECTRO

AU MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

Mercredi 19, 18h: Rien pour rien, 6 mini-concerts gratuits

Jeudi 20 au dimanche 23, 20h: 4 concerts avec de grands classiques de l'électro

François Donato (France), Alistair MacDonald (Écosse),

Stéphane Roy (Québec) et Åke Parmerud (Suède)

Vendredi 21 au dimanche 23, 18h: PRÉrien, 3 concerts avec de jeunes créateurs

Billetterie MACM: (514) 847-6226 - Admission: (514) 790-1245

Consultez www.rien.qc.ca

21 mars

DIE ZAUBERFLÖTE (LA FLûTE ENCHANTÉE) de W.A. Mozart

ATELIER LYRIQUE DE L'OPÉRA DE MONTRÉAL

Un rendez-vous inoubliable avec les dix chanteurs de l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal et une œuvre majeure du répertoire lyrique: *La flûte enchantée* de Mozart, en version abrégée, ainsi que quelques extraits d'opéras.

Jennifer Bourdage ou Claude Webster au piano

Tarifs : Adultes 12\$, 3^e âge et étudiants 6\$

Les billets sont disponibles au Centre culturel, 176, chemin du Bord-du-Lac

Lakeshore, P.-C., ou à la porte avant le concert. Renseignements : (514) 630-1220

Pour annoncer dans ce calendrier,
communiquez avec

Jacques Nadeau au 514.985.3322



21^e Festival
International
du Film
l'Art

250 FILMS DE 30 PAYS

13 - 23 MARS 2003 MONTRÉAL

BILLETTERIE

TOUS LES JOURS DE 12H-21H

PLACE DES ARTS

175, rue Sainte-Catherine Ouest

RÉSERVATIONS TÉLÉPHONIQUES

(514) 842-2112

PASSEPORT 65\$

Carnet de 10 billets

et catalogue

TARIFS

Séance 8,50 \$

Catalogue 10 \$

Affiche (grande) 10 \$

Épinglette 5 \$

INFO FESTIVAL / BILLETTERIE EN LIGNE www.artfifa.com